

**MOTO YAMAHA**  
**TÉNÉRÉ 700 2025**   
**LA DERNIÈRE DISPONIBLE!**



Financement à partir de **2,99%\***

\* Détails chez



**TECH**  
**MINI-MÉCANIQUE**

196, ch. Haut de la Rivière, Saint-Pacôme 418 852-2922  
[www.techminimecanique.com](http://www.techminimecanique.com)

4093E325

SEMAINE DU 18 AOÛT 2025

# Le Placoteux

VOLUME 47, ÉDITION 33  
 24 PAGES

Restructuration  
 nécessaire  
 pour L&G Cloutier,  
 p. 4

Zone aventure  
 range ses pagaies,  
 p. 5

## GRANDE VENTE



anniversaire

DE **20%** A **50%**  
 de rabais  
 sur toute la marchandise  
 à prix régulier.



**BIJOUTERIE JEAN**

Jusqu'au dimanche 31 août 2025

**Service de réparation sur place.**  
 29, av. de Gaspé Ouest,  
 Saint-Jean-Port-Joli  
**418 598-6382**  
[www.bijouteriejean.com](http://www.bijouteriejean.com)

0165E325



## Le patrimoine bâti abandonné?

P. 3



**ROYAL LEPAGE**  
**KAMOURASKA-L'ISLET**

Agence immobilière  
 Franchisé indépendant et autonome Royal LePage  
[vdrapeau@royallepage.ca](mailto:vdrapeau@royallepage.ca)

Courtier immobilier résidentiel et commercial 

**Véronique Drapeau 418 894-3375**

569H0624



Clinique auditive  
 Kamouraska  
 MAGGIE CARON AUDIOPROTHÉSISTE



489, av. D'Anjou  
 Saint-Pascal  
**418 308-1489**

0180H225

La puissance d'un groupe



**OLIVIER**  
 KAMOURASKA | CHRYSLER

Venez me rencontrer!  
 Ovide Lévesque, conseiller aux ventes  
 418 551-2532



255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)  
**418 492-3432 • 1 800 363-3432**  
[olivierkamouraskachrysler.com](http://olivierkamouraskachrysler.com)

0008H2324

# FESTIVAL DU POULET

SAINT-DAMASE-DE-LISLET



- DU 28 AU 31 AOÛT 2025 -

DERBY DE DÉMOLITION ★ GALA DE LUTTE NSPW ★ BINGO ★ TOURNOI DE BALLE-MOLLE  
TIRE DE P'TITS TRACTEURS MODIFIÉS ★ SHOW DE BOUCANE ★ DERBY DE LA RELÈVE  
FERME NAPOLIE ★ LASERTAG ★ GALA MUSICAL ★ MARCHÉ DES TROUVAILLES  
TOURNOI DE POKER ET 500 ★ DJ SAMUEL GUIMOND  
SOIRÉE MUSICALE PROGRAMME DOUBLE: BEAT BUSTERS & RISE IN VEIN

- OFFRE ALIMENTAIRE -

POULET BBQ ★ DÉJEUNER DU COQ (LES VILAINS LAPINS) ★ BAR LAITIER CHOUINARD  
CANTINE AILES DE POULET ET POUTINE ★ FLAMAND ROSE ★ MINIS BEIGNES À JOE

PROGRAMMATION: [festivaldupoulet.com](http://festivaldupoulet.com)



# Quand le patrimoine bâti est à l'abandon



redaction@leplacoteux.com

ÉLIANE VINCENT

**Le patrimoine bâti du Kamouraska constitue un de ses attraits touristiques majeurs. Les maisons à larmier cintré, si caractéristiques du Doux pays, mais aussi les bâtiments agricoles, de même que les écoles de rang, les moulins et autres maisons patrimoniales forment la trame visuelle de la région, et on vient de loin pour les admirer. Mais que faire quand ces bâtiments sont abandonnés par leurs propriétaires ?**

Une promenade sur les routes et dans les rangs du Kamouraska permet rapidement de constater la présence de bâtiments vacants et non entretenus depuis plus ou moins longtemps. Selon Jeanne Maguire, agente de développement culturel à la MRC de Kamouraska, malgré qu'il n'existe pas d'inventaire formel des bâtiments abandonnés, la majorité d'entre eux seraient récupérables.

Quand le propriétaire est un particulier, des règlements municipaux s'appliquent, mais les coûts de rénovation sont si élevés que même en étant de bonne foi, plusieurs propriétaires sont dans l'impossibilité d'effectuer les travaux. Il devient presque plus avantageux pour eux de laisser le bâtiment se dégrader jusqu'à ce que la seule solution soit sa démolition.

Lorsque le bâtiment a une valeur patrimoniale avérée, il arrive que la Municipalité où il est situé s'en porte acquéreur, avec l'objectif d'en assurer la préservation. Encore une fois, les coûts de restauration prohibitifs retardent souvent les projets, et les bâtiments se dégradent en attendant que les conditions de leur remise en état soient réunies.

À Saint-Pascal, ce qui reste du moulin

Lavoie [NDLR Photo de la une] est dans cette situation. Non seulement le bâtiment est cité patrimonial, ce qui ajoute des contraintes à la rénovation, mais les coûts ayant explosé et les budgets disponibles étant limités, même les autorités municipales se retrouvent devant un cruel dilemme : préserver le patrimoine bâti, mais à quel prix ?

## Vers une obligation d'entretien

D'ici avril 2026, les municipalités du Québec sont dans l'obligation d'adopter un règlement sur l'entretien et l'occupation des bâtiments. Celui-ci établira des normes visant à « empêcher le déperissement des bâtiments, à les protéger contre les intempéries et à préserver l'intégrité de leur structure ». Chaque municipalité pourra déterminer si tous les bâtiments seront visés par le règlement, ou seulement ceux ayant été cités patrimoniaux.

Selon Émilie Poulin, directrice générale par intérim à Saint-Pascal, des programmes d'aide financière existent pour aider à la rénovation, « mais de là à reconstruire une maison patrimoniale au complet, il y a une marge ». Au moment d'écrire ces lignes, il n'avait pas été possible de savoir si des incitatifs seront mis en place pour accompagner les



*La maison Ouellet à Sainte-Hélène est un bel exemple de restauration réussie. Photos : MRC de Kamouraska*

municipalités dans l'application du nouveau règlement.

Le problème est donc essentiellement financier pour beaucoup de propriétaires. Parfois, on assiste à une rénovation réussie, comme dans le cas de la maison Ouellet à Sainte-Hélène. Ces réussites confortent Jeanne Maguire dans sa

conviction qu'il est primordial de « laisser une chance à la restauration, ne serait-ce que dans une perspective environnementale. N'oublions pas que le bâtiment le plus vert est celui qui est déjà construit ! Ce sont des joyaux de notre patrimoine qui méritent d'être conservés plutôt que démolis ».



*Les maisons abandonnées sont attirantes pour les amateurs d'exploration urbaine. Photo : Éliane Vincent*

## Un risque collatéral

**Les bâtiments laissés à l'abandon suscitent depuis quelques années une inquiétude supplémentaire pour les autorités. La mode de l'exploration urbaine, ou urbex, pousse certaines personnes en mal de sensations fortes à s'introduire dans les édifices abandonnés pour ensuite raconter leurs « exploits » sur les réseaux sociaux.**

Selon la Sûreté du Québec, cette mode n'est pas réservée aux zones urbaines. Au Kamouraska, quelques arrestations de personnes mineures ont déjà eu lieu en lien avec l'urbex. Selon Frédéric Deshaies, porte-parole de la SQ, c'est le rôle des policiers d'expulser les intrus, puisque l'introduction dans des résidences désaffectées constitue une infraction.

Si le phénomène est peu répandu chez nous, il constitue néanmoins un incitatif supplémentaire à améliorer la gestion des bâtiments abandonnés, donc les structures affaiblies constituent un risque sérieux pour la sécurité. Les médias rapportent trop souvent des cas de blessures — et malheureusement quelques décès — liés à cette activité. (É.V.)



presse@leplacoteux.com

JOSÉ SOUCY

Le Groupe L&G Cloutier (LGI), entreprise manufacturière bien implantée à L'Islet depuis plus de quatre décennies, amorce une restructuration proactive afin d'assurer la solidité de ses activités et la protection de ses emplois. Cette décision survient dans un contexte de turbulences économiques marquées par les difficultés financières majeures de son principal client, Lion Électrique.

Ainsi, plutôt que de mettre fin immédiatement à ses activités, LGI a choisi de déposer une proposition concordataire auprès de ses créanciers, en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, prévoyant que l'équipe de direction actuelle poursuivra la gestion quotidienne des opérations. Cette démarche permettra à l'entreprise de réorganiser sa structure financière, de préserver ses activités, de protéger ses partenaires et ses employés, tout en assurant la continuité du service à sa clientèle.

La stratégie de redressement de L&G Cloutier s'articulera par ailleurs autour de trois volets, soit l'optimisation des coûts, la diversification et une croissance rentable, ainsi qu'une gestion prudente des investissements.

« Notre priorité demeure la protection des emplois, le soutien à nos clients, et le renforcement de notre présence sur nos marchés clés. Malgré la situation actuelle,

LGI conserve un savoir-faire reconnu, des infrastructures modernes, et une équipe chevronnée ayant des atouts majeurs pour sa relance. Nous voyons cette étape comme une occasion de nous repositionner, et de bâtir sur des bases encore plus solides », explique le président de LGI, Martin Grenier.

Rappelons que LGI fabrique principalement des moules, et fournit des équipements spécialisés pour différents secteurs industriels. Depuis 2007, de nouveaux actionnaires, dont M. Grenier, ont élargi les activités vers les secteurs aéronautique et médical. Aujourd'hui, LGI mise sur l'innovation, la robotisation, l'optimisation des processus, et le développement des ressources humaines pour poursuivre sa croissance et renforcer sa compétitivité.

**Lion Électrique : un partenaire en difficulté**  
Depuis décembre 2024, Lion Électrique est sous la protection de la LACC

En raison de Lion Électrique

## L&G Cloutier amorce une restructuration



Photo tirée de Facebook

au Canada, et est en faillite aux États-Unis, conséquence d'une chute des ventes, de défauts de paiement et d'une forte baisse boursière. Après des mises à pied massives et la fermeture d'installations états-uniennes, l'entreprise a été rachetée en juillet dernier par un groupe d'investisseurs québécois mené par Vincent Chiara

pour 6 M\$, grâce notamment à la bonification provinciale des subventions.

Elle se concentre désormais sur la production d'autobus scolaires à Saint-Jérôme. Lion Électrique, rappelons-le, a reçu 245 millions de dollars de fonds publics sous diverses formes d'aide financière depuis 2020.

## Saint-André trace son avenir

La Municipalité de Saint-André-de-Kamouraska a dévoilé devant une quarantaine de citoyens son tout nouveau Plan de développement 2025-2030 ainsi que sa Politique familiale et des aînés, marquant une étape importante pour l'avenir de la communauté.

Yoann Chauffer, agent de développement à Saint-André, a présenté les grandes orientations du Plan, articulé autour de quatre axes clés : environnement et urbanisme, développement économique, loisirs, culture et identité locale. La conseillère municipale Hélène Méthot a ensuite exposé une trentaine d'actions concrètes prévues dans la Politique familiale et des aînés, réaffirmant l'engagement de la Municipalité à soutenir toutes les générations.

La soirée s'est clôturée avec une intervention de Fabien Jakob (UQAR), qui a présenté un projet de recherche sur l'impact social de l'aboiement, intervention qui a été suivie d'un échange enrichissant avec les citoyens. Avec ces deux documents phares, Saint-André affirme sa volonté d'un développement inclusif, durable et centré sur le mieux-être de ses habitants.

Source : Municipalité de Saint-André-de-Kamouraska

## Qu'est-ce qu'une proposition concordataire?

La proposition concordataire est un mécanisme légal prévu par la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* du Canada. Elle permet à une entreprise en difficulté financière de soumettre un plan de redressement à ses créanciers afin de réorganiser ses dettes, d'alléger ses obligations, ou d'en rééchelonner le paiement. L'objectif est clair : éviter la faillite, maintenir les activités et protéger les emplois.

Concrètement, l'entreprise continue ses activités pendant le processus, mais bénéficie d'une protection légale contre les recours de ses créanciers. Le plan proposé doit être soumis au vote de ces derniers, et obtenir l'approbation de la majorité d'entre eux, selon les règles établies par la loi. Si la proposition est acceptée et homologuée par le tribunal, elle devient contraignante pour tous les créanciers visés.

Contrairement à la faillite, où les actifs sont liquidés et l'entreprise cesse ses opérations, la proposition concordataire donne une chance réelle de relance et de repositionnement.



Une vingtaine de personnes ont assisté à la présentation. Photo : Courtoisie

**Le Placoteux**  
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

409, rue Taché,  
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0  
418 492-2706  
Téléc. : 418 492-9706

www.leplacoteux.com

Financé par le  
gouvernement  
du Canada

Canada

RS RÉSEAU SÉLECT  
MÉDIAS QUÉBÉCOIS



Impression QUÉBECOR

Distribution  
Postes Canada

DIRECTION GÉNÉRALE  
Louis Turbide (poste 105)  
direction@leplacoteux.com

ADMINISTRATION  
Marlyse Sambou (poste 102)  
administration@leplacoteux.com

RÉCEPTION / PETITES ANNONCES  
Marlyse Sambou (poste 101)  
petitesannonces@leplacoteux.com

RÉDACTION  
journaliste@leplacoteux.com

Marc Larouche (poste 103)  
Journaliste et chroniqueur  
José Soucy (poste 104)  
Journaliste, chroniqueur et  
webmestre

RÉVISION  
Éliane Vincent

VENTES  
Hélaine Pettigrew (poste 108)  
helaine@leplacoteux.com

Édith Lévesque (poste 109)  
edith@leplacoteux.com

PRODUCTION  
Marjorie Ouellet (poste 111)  
Coordonnatrice  
production@leplacoteux.com

Manon Brousseau (poste 106)  
montage@leplacoteux.com

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Philippe Paradis, président  
Gabriel Landry, vice-président  
Marjorie Ouellet, secrétaire  
Félix Bernier, administrateur

Édition Kamouraska-L'Islet 19 601 copies

Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0708-207X. Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 1979.

Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.

ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 99\$/année, 55\$/6 mois, TPS et TVQ incluses.



Fait de plus de 50%  
de papier recyclé.  
Merci de recycler  
ce journal.

## En route vers d'autres aventures

Après dix-huit années à faire découvrir la rivière du Loup aux passionnés de plein air, Tony Charest et sa complice, Charly Dupasquier, tourneront la page sur Zone Aventure à la fin de la saison 2025. Une décision qui ne s'est pas prise sans un pincement au cœur, mais qui s'est imposée aux deux aventuriers du kayak comme la meilleure à prendre à ce point de leur vie.

ÉLIANE VINCENT

Tony Charest était technicien en génie mécanique quand l'appel du plein air est devenu pressant. « J'ai eu une carrière passionnante, mais l'appel du plein air ne me lâchait pas, surtout quand je suis revenu dans ma région natale après un passage en ville. » En 2007, il plonge dans une formation en tourisme d'aventure au cégep de Gaspé, et sa passion devient son projet de vie.

Il négocie avec son employeur des conditions qui lui permettent de travailler l'été à organiser des randonnées en rivière à Saint-Joseph. C'est aussi à cette époque qu'il s'engage à la Sebka, sans savoir qu'il prendrait un jour la relève de Pierre Lemire à la tête de l'organisme. Avec le temps, ses « jobs d'été » prennent de plus en plus de place. Il doit faire un choix, et c'est Zone Aventure qui gagne.

Ses amis lui donnent un coup de main, tant pour la logistique que pour la gestion d'entreprise et le financement. Tony nomme en rafale Nadine Huard, Stéphanie Villeneuve, Alexane Villeneuve-Simard, Léa Bissonnette-Lavoie, Catherine Turcotte... et Charly.

Cette dernière est arrivée en 2013. Biologiste de formation, elle travaille à l'époque entre autres comme guide de kayak de mer à la Sebka, où Tony était déjà employé. L'amour a fait le reste, et les compétences de Charly se sont parfaitement intégrées à la vision de Tony. Elle prend en charge le volet d'éducation populaire qui a fait de Zone Aventure une entreprise avec une éthique environnementale hors

du commun.

### Pourquoi fermer maintenant ?

Comme pour beaucoup d'entreprises, la pandémie de 2020 a été une période difficile, même si l'engouement du public ne s'est jamais démenti. « On aurait pu exploser l'offre de service tellement la demande était forte, rappelle Charly, mais en même temps, c'était impossible d'accueillir tout le monde à cause des restrictions. »

Après la pandémie, la notoriété de Zone Aventure était telle que l'entreprise a atteint un point charnière. Augmenter le nombre de départs, le nombre d'embarcations, acheter un deuxième autobus, toutes ces options étaient réalisables, mais l'impact de cette augmentation sur la rivière a freiné leur désir d'expansion. « C'est une petite rivière, et la présence d'un trop grand nombre de kayakistes aurait fini par ruiner l'expérience de contact intime avec la nature qui est l'ADN de Zone Aventure », rappelle Charly.

En 2023, la réfection du pont sur la rivière du Loup a forcé l'annulation de la saison, et le couple a poussé plus loin sa remise en question. Il aura fallu deux saisons de plus pour en arriver à la conclusion que le temps était venu pour Tony et Charly passer à autre chose. « Ce bébé que j'ai mis au monde, il a dix-huit ans maintenant, il est temps de le laisser aller ! », explique Tony.

Zone Aventure serait donc en voie de disparaître du paysage de Saint-Joseph ? Oui et non. Si le couple n'avait aucune relève en vue, l'annonce de la fermeture

sur les réseaux sociaux a suscité quelques vocations. « C'est sûr que le terrain ici nous appartient, note Tony, mais il y a d'autres emplacements, au Kamouraska ou même ici, à Saint-Joseph, et quelques personnes nous ont approchés pour reprendre l'équipement et le concept de Zone Aventure. »

Il serait prêt à accompagner un éventuel repreneur, autant pour faciliter la suite du projet que pour s'assurer que la philosophie de l'entreprise sera bien comprise. Pas facile de laisser aller un projet aussi intimement lié à la personnalité de ses propriétaires !

### La vie devant soi

En quittant Zone Aventure, le couple se retrouve devant mille possibilités. Directeur de la Sebka à Saint-André depuis sept ans, Tony a une foule de projets pour renforcer la mission environnementale de l'organisme, et Charly compte renouer avec la biologie en y suivant son amoureux.

Mais après tant d'étés dédiés au public, Tony et Charly veulent aussi s'offrir le luxe de savourer la nature sauvage pour elle-même, dans la solitude et le silence. Dans leurs bagages, la chaleur des amitiés construites au fil des années, des souvenirs à la pelle, et la fierté d'avoir contribué à faire connaître et aimer un coin du Doux pays cher à leur cœur.

« On a encore plein de projets, mais



Catherine Turcotte, Charly Dupasquier et Tony Charest. Photo : Courtoisie

une chose est sûre, nous allons nous garder de l'espace et du temps pour vivre d'autres aventures », conclut Tony. Des aventures en communion avec la nature, qui leur a appris tant de choses et qui continuera de les faire grandir.

## Prendre soin de son terrain de jeu

Chaque randonnée avec Zone Aventure est l'occasion d'une prise de conscience environnementale. Des panneaux d'interprétation expliquent la rivière et ses berges, et les guides sont formés pour décrire la biodiversité environnante.

« Dès le départ, rappelle Tony, nous tenions à garder une philosophie d'entreprise qui est proche du client, en donnant non seulement des conseils de sécurité sur l'eau, mais aussi en faisant mieux comprendre la nature. Cette sangsue qui te répugne, elle a une fonction bien précise dans l'écosystème, et si tu la connais mieux, ben tu l'aimes plus. »

Charly ajoute : « Être écoresponsable, pour une entreprise comme la nôtre, c'est essentiel. La nature, c'est notre terrain de jeu, il faut le protéger. » Cette approche a permis à Zone Aventure de décrocher l'accreditation Qualité-Sécurité de Québec Aventure plein air, qui comporte 35 critères de qualification. (É.V.)



Tony et Charly ont inscrit la protection des espaces naturels dans l'ADN de Zone Aventure. Photo : Courtoisie



## AVIS DE CONVOCATION Assemblée générale annuelle

Par la présente, les membres de la Coopérative de services à domicile L'Islet Nord Sud sont convoqués à l'assemblée générale annuelle et régulière 2024-2025.

**L'assemblée aura lieu le 10 septembre 2025 à 10 h 30  
à la salle de la Coopérative, située au  
598, route de l'Eglise à Saint-Jean-Port-Joli.**

Pour s'assurer que le nombre d'inscriptions n'excède pas la capacité d'accueil limitée de notre salle, nous avons besoin de connaître le nombre de personnes présentes.

**Nous demandons donc aux membres qui désirent y assister de s'inscrire avant le 4 septembre 2025, 13 h, en nous contactant par courriel à [n.barde@csdlisletnordsud.com](mailto:n.barde@csdlisletnordsud.com). S.v.p. mentionner dans votre message les nom, adresse complète et numéro de téléphone du membre qui sera présent à l'AGA.**

Veuillez prendre note que seuls les membres seront admis et auront droit de vote.

Nathalie Barde, directrice générale  
pour Mme Pauline Jean, secrétaire du conseil d'administration



redaction@leplacoteux.com

MARC LAROUCHE

Les derniers jours de chaleur accablante combinés au manque de pluie mettent les producteurs agricoles du Bas-Saint-Laurent à rude épreuve. Selon Julie Gagnon, première vice-présidente de l'Union des producteurs agricoles (UPA) du Bas-Saint-Laurent, la situation affecte déjà les rendements, la qualité des cultures, et même la production animale.

Le printemps tardif avait déjà retardé les semis. Or, la période actuelle de canicule accélère la maturation, mais pas toujours dans de bonnes conditions. « Les feuilles vont se dessécher, la taille des légumes risque d'être plus petite. Ça affecte directement le rendement, et au bout du compte, le prix », explique Mme Gagnon.

Certaines productions comme le maïs ou les légumes en champ ne peuvent pas être irriguées facilement. « Le maïs a besoin d'eau pour poursuivre sa maturité, sinon on va se retrouver avec de petits épis. Pour les maraîchers, s'ils n'irriguent pas, les légumes vont rapetisser et perdre en qualité », ajoute-t-elle.

Le manque d'eau ne touche pas que les cultures. La nappe phréatique est basse, et les puits — essentiels pour l'abreuvement des animaux et le lavage des installations — voient leur niveau diminuer. « On a besoin d'un juste équilibre entre pluie et chaleur, pas des extrêmes comme on a là. »

#### Baisse de rendement et adaptations coûteuses

La chaleur pèse aussi sur la production animale. Les vaches laitières produisent moins de lait, et les autres élevages voient une diminution de la qualité des carcasses. « C'est notre revenu principal qui

est affecté », note Mme Gagnon.

Pour protéger leurs troupeaux, certains producteurs investissent dans la ventilation, l'installation de brumisateurs, ou l'aménagement de bâtiments plus frais. « À notre ferme laitière, on a ajouté des entrées et des sorties d'air pour améliorer la ventilation. Dans le porc, plusieurs utilisent la bruine pour rafraîchir les animaux. » Ces aménagements représentent toutefois des coûts importants, difficiles à absorber en période d'inflation.

Malgré la chaleur, les travaux ne s'arrêtent pas. « Nos producteurs continuent de travailler. C'est physique, alors il faut prendre des pauses et s'hydrater. Mais la saison bat son plein, et il faut avancer. »

Les horaires doivent parfois être adaptés pour éviter les heures les plus chaudes, mais ce n'est pas toujours possible. « On ramasse du foin, on prépare les semis d'automne... et tous les tracteurs n'ont pas l'air climatisé. »

#### S'adapter aux changements climatiques

Pour Mme Gagnon, ces canicules seront de plus en plus fréquentes. « On appelle ça des changements climatiques. Avant, après deux jours de chaleur, il pleuvait un peu. Là, c'est plusieurs jours de suite à 40 degrés ressentis. »

Si certaines fermes peuvent investir

Canicule et sécheresse

## Les producteurs agricoles du Bas-Saint-Laurent sous pression

dans des systèmes d'irrigation, ce n'est pas possible partout, notamment pour les grandes cultures. « Les maraîchers, eux, n'ont pas le choix d'irriguer pour offrir des produits de qualité. »

À plus long terme, il faudra penser à des aménagements durables, tout en tenant compte du climat hivernal. « On ne peut pas bâtir des infrastructures comme dans le Sud. Ici, l'hiver revient toujours, et il faut s'y adapter. »

#### Pluie espérée... mais pas trop violente

Les producteurs espèrent de la pluie rapidement, mais pas sous forme d'orages violents qui ruisselleraient sans vraiment nourrir le sol. « Les terres, surtout sablonneuses, craquent de sécheresse. Il faut de l'eau qui pénètre, pas juste des averses soudaines. »

En attendant, l'UPA du Bas-Saint-Laurent demeure à l'écoute des préoccupations de ses membres, et observe la situation à l'échelle provinciale. « Cette vague de chaleur est partout au Québec,



Julie Gagnon affirme que la situation affecte déjà les rendements, la qualité des cultures et la production animale. Photo : Facebook UPA du Bas-Saint-Laurent

pas seulement chez nous. On va devoir continuer à s'adapter, mais pour l'instant, on espère surtout que le ciel se montre clément », conclut Mme Gagnon.

Canicule

## Des mesures exceptionnelles à La Pocatière

Galarneau a été très présent et surtout très chaud ces derniers jours. Nos régions ont vécu une importante canicule, avec des températures dépassant souvent les 30 degrés. En plus, l'humidex pouvait donner un ressenti jusqu'à 40. Faute d'une piscine, la Ville de La Pocatière a jugé bon de prendre des mesures exceptionnelles la semaine dernière, afin d'aider la population à se rafraîchir pour mieux traverser cette période.

Ainsi, de mardi à jeudi dernier, un espace a été aménagé au Centre Bombardier. L'endroit frais était accessible de 8 h à 22 h. Les citoyens pouvaient aussi se rendre à la salle multi de l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture, un lieu frais et confortable. De plus, les jeux d'eau étaient exceptionnellement accessibles de 8 h jusqu'au coucher du soleil. Les autorités municipales conseillaient aussi à la population de se réfugier dans d'autres lieux publics climatisés comme les centres commerciaux, épiceries, dépanneurs, etc.

#### Un précédent

Louise Lacoursière est à l'emploi de la

Ville depuis mars 2018 en tant que responsable des communications. Elle a aussi été conseillère durant douze ans, à partir de 2005. En vingt ans d'engagement à la Ville, elle n'a jamais connu pareille situation.

« À ma connaissance, c'est la première fois. Nous avons élaboré le plan hier [lundi 11 août], en recevant les prévisions météo pour les prochains jours. Officiellement, les mesures devaient être mises en place jusqu'à jeudi soir, mais elles auraient pu être prolongées au besoin », note Mme Lacoursière. De telles mesures pourraient être répétées si la situation le demande. (M.L.)



## Acupuncteur

Jean-Pierre Landry

Médecine millénaire, l'acupuncture peut traiter entre autres : troubles du système digestif, du système respiratoire, stress et anxiété, migraines et maux de tête, douleurs musculosquelettiques, troubles du sommeil, troubles liés aux règles et à la ménopause...



581 337-7630 (ou par [gorendezvous.com](http://gorendezvous.com))

803, 4<sup>e</sup> avenue, La Pocatière  
(Clinique chiropratique La Pocatière)

Jean-Pierre Landry, Ac

Membre de l'Ordre des Acupuncteurs du Québec

*Au plaisir de vous rencontrer!*

#### Comment fonctionne l'acupuncture?

L'acupuncture déclenche des mécanismes physiologiques par la stimulation de différentes zones, points et tissus du corps permettant le retour à l'équilibre.

0315E19125



La Ville de La Pocatière a invité la population à se rafraîchir au Centre Bombardier. Photo : Archives Le Placoteux

# L'estuaire du Saint-Laurent se réchauffe aussi

En plein cœur de l'estuaire moyen du Saint-Laurent, de L'Islet à Kamouraska, les effets des changements climatiques se font de plus en plus sentir. Selon le *Portrait global 2024 sur l'état du fleuve Saint-Laurent* préparé par le Plan d'action Saint-Laurent, une collaboration entre les gouvernements du Québec et du Canada, l'eau se réchauffe, s'appauvrit en oxygène et s'acidifie, menaçant la faune, les écosystèmes et les usages humains.

MARC LAROUCHE

L'estuaire du Saint-Laurent est un vaste corridor d'eau qui relie le fleuve au golfe, et se divise en plusieurs zones. Notre région se situe à la jonction entre l'estuaire moyen et l'estuaire maritime. Le

mélange d'eau douce et d'eau salée crée un écosystème diversifié d'une richesse exceptionnelle, mais aussi fragilisé et très sensible aux changements climatiques.

Si le *Portrait global 2024* parle d'un «état intermédiaire» pour l'ensemble du fleuve, le rapport indique aussi que, dans l'estuaire maritime et le golfe, l'état des processus liés à la température de l'eau est jugé «mauvais». Cette situation résulte en grande partie de la température particulièrement élevée des eaux profondes. Depuis 2015, les eaux profondes de l'estuaire maritime et du golfe atteignent des niveaux de température records, jamais observés depuis 1915. Les concentrations d'oxygène dissous sont historiquement basses, et l'acidification est plus rapide. «Ces changements perturbent la chimie de l'eau, et peuvent limiter la survie de nombreuses espèces», explique l'étude.

Ainsi, ce sont les premiers maillons de la chaîne alimentaire comme le phytoplancton et le zooplancton qui sont bouleversés, affectant tout le reste. Des proliférations d'algues, parfois toxiques, surviennent plus fréquemment, affectant la qualité de l'eau et les usages récréatifs.

Les poissons ne sont pas épargnés. Selon l'étude, certaines populations



On observe depuis une dizaine d'années un haut taux de mortalité chez les femelles bélugas et leurs veaux. Photo : Réseau d'observation des mammifères marins

comme le bar rayé montrent des signes de reprise grâce à des efforts de réintroduction, mais d'autres espèces, notamment celles dépendantes des eaux froides et bien oxygénées, sont vulnérables.

C'est sans parler du béluga de l'estuaire, pour qui la situation demeure critique. Sans que l'on sache pourquoi, la mortalité des femelles adultes et des nouveau-nés demeure élevée depuis plus d'une décennie. Si l'annonce commune

des deux paliers de gouvernement en 2023 d'agrandir le parc marin Saguenay-Saint-Laurent ne règlera pas la question du réchauffement des eaux du fleuve, elle contribuera à tout le moins à mieux protéger ce mammifère emblématique du Saint-Laurent.

Au-delà des chiffres de l'étude, c'est l'équilibre entier d'un milieu de vie unique qui est en jeu.

## La sécurité nautique, c'est sérieux

Plusieurs services de police du Québec ont mené plus de 100 opérations sur les cours d'eau du Québec les 26 et 27 juillet derniers dans le cadre de l'opération nationale concertée (ONC) en sécurité nautique ciblant les citoyens s'adonnant à des activités nautiques, et ayant un comportement pouvant compromettre leur sécurité et celle des autres usagers.

Près de 1000 embarcations ont été vérifiées et 150 constats ont été émis lors de cette période. Les interventions ciblaient les comportements à risque, tels que la conduite imprudente ou la capacité de conduite affaiblie par l'alcool, la drogue ou une combinaison des deux, et vérifiaient la validité de la preuve de compétence, ainsi que la conformité des embarcations quant à leurs équipements de sécurité obligatoires.

Des contrôles ciblant la conduite avec la capacité affaiblie par l'alcool ou la drogue ont aussi été réalisés auprès des plaisanciers à quai, sur les plans d'eau, et sur les routes à proximité.

Les différents corps de police ont profité de l'ONC pour se rapprocher de la communauté, en prenant le temps de faire de la sensibilisation auprès des personnes rencontrées, avec l'objectif de rendre les plans d'eau sécuritaires pour tous les usagers.

Source : Sûreté du Québec



L'opération nationale concertée en sécurité nautique a contrôlé près de mille embarcations en deux jours. Photo : Mark König, Unsplash

## Nos professionnels

« La joie de vous servir »

**Jean-Marie Rossignol**  
Conseiller en sécurité financière  
**418 492-3255**

Assurance-vie  
Protection en cas d'invalidité  
Régimes collectifs  
Rentés, REER



0050H0624

**CENTRE VISUEL ST-PASCAL**  
UN REGARD SUR L'HORIZON

Dr Germain Dupuis, optométriste  
Dre Stéphanie Bélanger, optométriste  
Dre Virginie Boudreau, optométriste

269, rue Taché  
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

Tél. : 418 492-1430  
Télec. : 418 492-2832

1174H0624

**Havre Femmes**

MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE AVEC OU SANS ENFANTS

Peu importe le degré de violence que tu vis. Même si tu ne veux pas quitter ta relation. Même si tu ne veux pas porter plainte. Même s'il ne t'a jamais frappée.

info@lehavredesfemmes.com

**418 247-7622**

0060H0624

**Lise Drolet**  
Thérapeute en relation d'aide complémentaire

Accompagnement

Deuil | Perte d'autonomie  
Cheminement personnel  
Adaptation aux changements  
Gestion de stress | Perte de poids

581 306-1962 | baichaha@outlook.com

0292H1424

**ÉMONDAGE ABATTAGE d'ARBRES**

**GESTION DONALD GARON inc.**  
**418 498-2283**

**PEINTURE de TOITURES**  
Spécialités : toitures de tôle et bardeaux de cèdre

5280E2825

**DISPONIBLE POUR OCCUPATION RAPIDE**

**NOUVEAU PRIX**

Grande propriété de 4 CAC, près de tous les services à Saint-Roch-des-Aulnaies. Centris 10392470

**CENTURY 21**  
Nord-Sud  
COURTIER IMMOBILIER

Pour un SERVICE en OR!  
Plus de 20 ans d'expertise.  
Vous voulez VENDRE ou ACHETER?  
Contactez-moi!

**FRANCE ROY 418 603-2121**  
901, 4<sup>e</sup> avenue Painchaud, La Pocatière

0088E3325



presse@leplacoteux.com

JOSÉ SOUCY

**J'étais de ceux qui croyaient que le Parti québécois aurait dû laisser passer Éric Duhaime dans la partielle de la circonscription d'Arthabaska, et ce, par courtoisie électorale comme on l'a déjà vu par le passé au Québec. Manifestement, je me suis trompé, mais...**

Le chef du Parti conservateur ayant de bonnes chances de remporter cette élection partielle, le PQ en ne présentant pas de candidat, aurait évité une possible défaite tout en passant pour gentilhomme, puisque perdre aurait pu briser son élan, ou au mieux le ralentir. Selon moi, il fallait jouer safe.

Eh! bien non, la formation souverainiste a décidé de faire fi de ladite courtoisie électorale en présentant Alex Boissonneault, un ancien animateur de radio de la société d'État canadienne avec un passé, disons-le, non conventionnel. Il a en effet déjà eu à son actif un casier judiciaire en lien avec le Sommet des Amériques s'étant déroulé en 2001 à Québec. Il a néanmoins obtenu son pardon en 2011.

Force est de constater toutefois que les stratèges péquistes ont vu juste. Malgré cet état de fait et une excellente campagne d'Éric Duhaime, le PCQ a malgré tout mordu la poussière en arrivant deuxième avec 35 % des voix exprimées, contre 46 % pour le Parti québécois. La candidate libérale Chantale Marchand suit loin derrière avec 9,32 % des voix, tandis que la Coalition avenir Québec, représentée par Keven Brasseur, a subi une cuisante défaite en ne récoltant que 7,21 % des suffrages. Québec solidaire a terminé bon dernier avec moins de 2 % des voix exprimées.

#### L'élan péquiste

Cette éclatante victoire donne encore une fois une poussée au Parti québécois qui profitera sûrement de ce momentum pour se positionner davantage comme

l'alternative naturelle au gouvernement actuel, tout en moussant son option indépendantiste.

Qui plus est, avec le dernier sondage qui place l'appui à la souveraineté à 56 % chez les 18 à 34 ans, il n'est pas exagéré de penser que les Québécois, d'ici cinq ans maximum, pourraient être appelés à se prononcer sur un troisième référendum.

Par contre, avant de penser avoir une chance de remporter un tel exercice démocratique, le Parti québécois doit bien comprendre qu'il faut créer une grande coalition nationaliste englobant toutes les tendances au Québec, ce qui comprend évidemment la droite. Les ennemis d'hier seront à convaincre demain. Et chez les partisans d'Éric Duhaime, plusieurs n'ont pas fermé la porte à l'indépendance, étant désormais désabusés du Canada... Seulement, si les péquistes persistent à les diaboliser, ils seront évidemment moins enclins à joindre cette coalition. La sagesse doit primer ici. En politique, on ne soustrait pas, on additionne, surtout lorsqu'on parle de la survie de la nation...

#### La défaite honorable d'Éric Duhaime

Encore une fois, le chef du Parti conservateur du Québec a eu à faire face à un fort vent contraire, notamment par certains de nos médias traditionnels qui ont vivement participé à la création d'un vote anti-Duhaime. Ce dernier a en effet subi plusieurs tirs groupés à son endroit, ce qui a certainement profité au Parti québécois.

Cependant, même si je m'attendais à un résultat plus serré, les 35 % récoltés

par Éric Duhaime lui confèrent tout de même le prix de consolation, soit une dernière chance de briller aux prochaines élections générales qui auront lieu en octobre 2026. Par ailleurs, si on se fie aux résultats de cette partielle et aux sites de projections électorales, il y a fort à parier qu'il y aura plusieurs duels entre le PCQ et le PQ dans les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches. En somme, Éric Duhaime a encore sa place à la tête de sa formation, quoi qu'en disent certains de ses détracteurs. Le chef conservateur demeure à mon sens une bête politique qui n'a pas dit son dernier mot.

#### La débandade caquiste

En l'espace de trois ans seulement dans Arthabaska, la Coalition avenir Québec est passée de 52 % des suffrages en 2022 à seulement 7 % en 2025, un recul de 45 points de pourcentage. Plus précisément, le candidat caquiste Keven Brasseur n'a récolté que 7,2 % des votes, ce qui représente véritablement une catastrophe pour le gouvernement en place. Pourtant, jusqu'à tout récemment, cette circonscription était un solide château fort pour François Legault.

Le premier ministre a par ailleurs beau dire prendre l'entière responsabilité de la défaite, faire un mea culpa de théâtre d'été sur ses piètres performances, affirmer prendre acte de la situation tout en promettant du changement, la seule manière dont la Coalition avenir Québec puisse sauver les meubles, c'est littéralement en changeant de chef. Même là, je n'en suis pas certain... Seul Mario Dumont pourrait faire la différence, mais il a déjà fermé la porte à double tour. Les ministres restants du gouvernement n'ont pas l'étoffe ni le prestige pour ramener les troupes caquistes vers de meilleurs jours.

Par ailleurs, si le Parti québécois est actuellement sur une lancée avec ses dernières victoires, l'avion de la CAQ est véritablement en chute libre, en vrille, et son commandant et l'équipage sont incapables de redresser l'appareil... Si j'étais



Le nouveau député d'Arthabaska, Alex Boissonneault. Photo tirée de Facebook.

un député caquiste, je m'interrogerais fortement sur mon avenir politique, ce qui inclut également notre député local.

#### L'effet Pablo Rodriguez?

Élu récemment à la tête du Parti libéral du Québec, Pablo Rodriguez a ramené du même souffle ce parti sous l'influence directe de son grand frère à Ottawa, alors que depuis Jean Lesage, la formation provinciale était devenue une créature indépendante de la volonté du PLC. Il n'est pas surprenant ici que plusieurs anciennes vedettes du PLQ aient annoncé leur départ de cette organisation à la suite de l'élection du dernier chef. Le parti est désormais trop à gauche, et son aile nationaliste est quant à elle sous respirateur artificiel.

Avec le 9,32 % de sa candidate dans Arthabaska, il est apparent à mon sens que Pablo Rodriguez n'a eu que peu d'effet, bien qu'en 2021 le PLQ n'avait récolté que 3,8 % des voix. Par contre, avec la dernière victoire du Parti québécois qui confirme sa lancée, jumelée à la menace référendaire et à la chute quasi irréversible de la CAQ, il est fort possible que, par dépit, le Parti libéral du Québec reprenne du galon. Quant à Québec solidaire, ce parti semble également à l'agonie avec 1,47 % des voix exprimées, alors qu'en 2022, la candidate Pascale Fortin a obtenu 9,2 %.

## TRAITEMENT ANTIROUILLE

Pensez à prendre rendez-vous pour le **TRAITEMENT ANTIROUILLE HAUTE PERFORMANCE 2 ANS** sur votre véhicule et profitez d'un **LAVAGE EXTÉRIEUR ET LAVAGE SOUS CARROSSERIE GRATUIT!**

**IMPORTANT :** Vous avez jusqu'au 31 octobre 2025 (dernier rendez-vous) pour profiter de l'offre! Réservez tôt!

Prenez rendez-vous sans tarder avec un carrossier professionnel au

**418 308-1001**

**CarrXpert**  
Carrossier expert  
KAMOURASKA

**SÉBASTIEN MASSÉ, propriétaire**  

216, rue Rochette, Saint-Pascal • info@kamouraska.carrxpert.com

# Côte-du-Sud : le PQ prépare le terrain pour 2026

Le président de l'association du Parti québécois (PQ) de Côte-du-Sud, Michel Forget, sent le vent tourner. À un peu plus d'un an de la prochaine élection générale, prévue en octobre 2026, plusieurs hommes et femmes de qualité ont déjà manifesté leur intérêt pour représenter la circonscription sous la bannière souverainiste.

JOSÉ SOUCY

« Ça fait du bien d'être sollicité par des gens qui veulent se présenter pour nous. C'est tout le contraire des années où l'on avait toujours un vent de face », confie-t-il au Placoteux.

Tout juste revenu de l'élection partielle d'Arthabaska, où il a fait du bénévolat pour la campagne victorieuse d'Alex Boissonneault (avec 46 % des voix), M. Forget voit dans ce résultat un signe clair que le PQ est sur une lancée. Les sondages, particulièrement favorables chez les jeunes, semblent lui donner raison avec 56 % d'appui à l'indépendance chez les 18-34 ans.

Sur le terrain, lors de la partielle, il dit avoir ressenti un fort vote « anti-Duhaime »,

notant au passage que le chef conservateur, avec ses 35 % recueillis, « avait plus besoin d'Arthabaska qu'Arthabaska n'avait besoin de lui ».

Prendre le comté

En Côte-du-Sud, l'objectif est clair pour lui, soit trouver le meilleur candidat possible pour succéder au caquiste Mathieu Rivest dont le bilan, dit-il, déçoit, notamment sur les dossiers avec Mes soins restent ici et ceux de l'ITAQ, qui piétinent à son avis.

Michel Forget affirme également que si la plateforme nationale du Parti québécois n'est pas encore finalisée pour la prochaine générale, l'élan est bel et bien amorcé. Sous la houlette de Paul

Saint-Pierre Plamondon, le PQ s'apprête à lever le voile sur les premiers chapitres de son ambitieux « livre bleu » sur l'indépendance, avant d'en livrer la version complète au début de 2026. « Le vent est favorable, mais il reste encore du travail à faire, et nous allons le faire », tranche-t-il humblement.

Ancien candidat péquiste dans la circonscription, Michel Forget — qui vient de souffler ses 60 bougies — ne ferme d'ailleurs pas la porte à un retour en politique active. Ce dernier affirme avoir été très transparent lors des rencontres avec de potentiels candidats à ce sujet. « Ce n'a jamais été dans mon plan de carrière, mais j'ai aimé l'expérience. Une chose est sûre : je serai à la meilleure place, au bon moment, pour que le PQ remporte Côte-du-Sud. La priorité, c'est d'avoir le ou la meilleure députée pour nous représenter localement, et ultimement réaliser l'indépendance », conclut-il avec conviction.



Michel Forget. Photo tirée de Facebook

Le PQ gagne un point

Selon les dernières données du site de projection électorale de Québec 125 pour Côte-du-Sud, le Parti québécois a gagné un point, passant de 28 à 29 % des appuis, alors que les autres formations politiques demeurent au même stade : 25 % pour le PCQ, 21 % pour la CAQ, 16 % pour le PLQ et 7 % pour QS. Les chances de l'emporter pour le Parti québécois sont par ailleurs à 79 %, alors qu'elles sont à 20 % pour le Parti conservateur d'Éric Duhaime.

Inconduite sexuelle alléguée

## L'abbé Christian Bourgault relevé de ses fonctions

L'abbé Christian Bourgault, qui compte plus de 30 ans de prêtrise, est suspendu de ses fonctions pour une durée indéterminée. Le diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière confirme que le prêtre, responsable de plusieurs paroisses entre l'Islet et Saint-André-de-Kamouraska — dont Saint-Pascal —, et qui a aussi œuvré à Pohénégamook et à Saint-Fabien-de-Panet, fait l'objet d'une enquête policière relativement à une possible inconduite sexuelle.

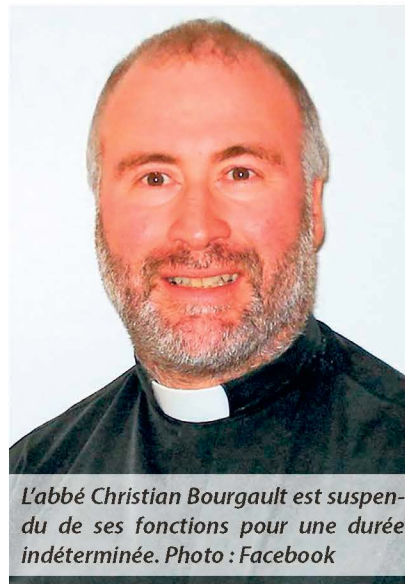
MARC LAROUCHE

Les gestes allégués auraient été posés sur une femme adulte, et seraient survenus il y a entre dix et vingt ans. « Il a été relevé de son ministère le jour même où l'évêque en a été informé », explique Jean-François Morin, responsable des communications au diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Fait rarissime, l'évêque Pierre Goudreault a ensuite rapidement transmis une communication à tous les prêtres, diacres, agents de pastorale, présidents

d'assemblées de fabrique, équipes d'animation locale et communautés religieuses. « Il a spécifiquement demandé à ce que les paroissiennes et paroissiens soient informés au début de la célébration de dimanche dernier [le 10 août], par bienveillance et souci de transparence », poursuit M. Morin.

Originaire de Québec, l'homme de 62 ans a été ordonné prêtre en 1992 dans la paroisse de Saint-Thomas de Montmagny. L'enquête se poursuit.



L'abbé Christian Bourgault est suspendu de ses fonctions pour une durée indéterminée. Photo : Facebook

## Conduite dangereuse et arrestation à Saint-Alexandre

Le 12 août dernier, en soirée, les policiers de la Sûreté du Québec du poste de la MRC de Kamouraska ont reçu cinq appels consécutifs signalant un véhicule circulant de manière dangereuse dans les rues de Saint-Alexandre.

Grâce à la description fournie par les témoins, le véhicule a été localisé et intercepté un peu plus tard sur l'autoroute 20, à la hauteur de Notre-Dame-du-Portage dans la MRC de Rivière-du-Loup. Au volant se trouvait un homme de 24 ans de Saint-Joseph-de-Kamouraska, dont le permis de conduire était révoqué. Celui-ci a reçu un constat d'infraction de 520 \$, et son véhicule a été saisi pour 30 jours.

Son passager, un homme de 22 ans de Rivière-du-Loup, a quant à lui été arrêté pour un bris de sursis lié à une interdiction de consommer de l'alcool. Il demeure détenu en attente de sa comparution. (J.S)



Photo : Archives Le Placoteux



**SALLE André-Gagnon**

Le Comité de développement de Saint-Germain et la Corporation régionale de la Salle André-Gagnon présentent



**BAIE Grand Bleu**

Jeudi 28 août 20 h  
**Coût : 25 \$**

Au Théâtre des Prés  
506, rue Jean-Baptiste-Moreau  
Saint-Germain-de-Kamouraska

Partenaire de saison 

Points de vente :  
Métro Plus Lebel à La Pocatière : 418 856-3827  
Tabagie Lunik à Saint-Pascal : 418 492-2096

## Une publication de la Ville de La Pocatière fait réagir

Une récente publication de la Ville de La Pocatière sur les réseaux sociaux intitulée *Chut, je dors, ensemble préservons la tranquillité de nos quartiers! a suffi pour enflammer la section commentaires, tant localement qu'à l'échelle provinciale. Jugé infantilisant par certains, le message a même été perçu comme favorisant particulièrement la clientèle des boomers au détriment des autres générations, déclenchant du même soufflé une vague de sarcasme et de critiques. Le maire de La Pocatière, Vincent Bérubé a tenu quant à lui à nuancer la situation.*

JOSÉ SOUCY

«Ouff [sic], le Québec est en train de devenir un CHSLD à ciel ouvert. Ville de boomer? lol», a écrit un internaute sur la page Facebook de la Ville.

«C'est une tendance qui va prendre beaucoup d'ampleur rapidement, jusqu'à temps [sic] qu'ils nous sortent la police du bruit, la police du gazon, la police des poubelles et des forêts. Je n'aime pas trop ce qui se passe!», a ajouté un autre intervenant.

Reprise par certains médias alternatifs, l'initiative a été dénoncée comme

symptomatique d'un Québec devenu «ennuyant», où la «police du fun» serait de plus en plus présente. Ces détracteurs reprochent ainsi à la Ville un ton moralisateur, alors que d'autres internautes défendent l'importance de rappeler les règles de bon voisinage.

«Faire du bruit n'est pas un droit ni une liberté. Il ne faut pas tout mélanger. Entre 11 h et 7 h, il est normal de demander le calme. Ce n'est pas une question d'âge. Je remarque depuis quelques années que

les gens qui manquent de civisme ont tendance à accuser ceux qu'ils dérangent d'être intolérants. Commençons par respecter ceux qui nous entourent, et ils seront plus enclins à tolérer certains abus occasionnels. Dosage», a expliqué un autre citoyen.

La publication municipale rappelait que pour préserver la qualité de vie, le bruit excessif — qu'il s'agisse d'une tondeuse, de musique trop forte ou d'une fête tardive — doit être évité entre 23 h et 7 h. On suggérait de baisser le volume de la musique, de reporter les travaux bruyants, et de parler moins fort à l'extérieur.

### La réaction du maire

Face aux critiques, le maire Vincent Bérubé a tenu à préciser que l'objectif n'était aucunement d'infantiliser la population, mais de rappeler un règlement en vigueur depuis plusieurs années. «La Ville s'efforce de trouver un juste équilibre entre les intérêts de tous les citoyens. Chaque quartier a ses réalités : dans les zones densément peuplées, les nuisances sonores se font davantage sentir, alors que d'autres secteurs bénéficient d'une tranquillité naturelle. Il faut concilier tolérance et savoir-vivre», explique-t-il au *Placoteux*.

Le maire souligne également que le calme résidentiel doit cohabiter avec les activités économiques, culturelles et sociales qui animent la municipalité. «C'est un exercice délicat, mais essentiel pour maintenir une bonne entente entre les citoyens», conclut-il.



La publication de la Ville de La Pocatière. Photo tirée de Facebook

## ON PEUT-TU ÊTRE HEUREUX? DÉMYSTIFIE LE BONHEUR AVEC MARTHE LE SAMEDI 18 OCTOBRE 2025 À 19 H 30

### MARTHE LAVERDIÈRE

Conférence-bénéfice  
pour les travaux  
de restauration à l'église de  
Saint-André-de-Kamouraska



SCANNEZ CE CODE QR

BILLET EN  
PRÉVENTE

40\$

Crédit photo: Pascal Rameux

Billet admission générale 50\$  
**Prévente jusqu'au 31 août 40\$**

### Achat de billet et infos :

Scannez ce code QR  
Bureau de la fabrique les vendredis  
418 493-2152  
Ghislain Ouellet 418 493-2271

(25\$ PAR BILLET VONT À MARTHE LAVERDIÈRE)

## Le Salon de la 2<sup>e</sup> jeunesse célébrera ses dix ans à Montmagny

Les 2 et 3 octobre prochain, l'Espace citoyen de la Ville de Montmagny accueillera la dixième édition du Salon de la 2<sup>e</sup> jeunesse, un événement destiné aux personnes âgées des MRC de Montmagny et de L'Islet. Pour souligner cet anniversaire, le comité organisateur a choisi d'offrir deux journées complètes d'activités sous le thème **Vivre et participer**, afin de favoriser l'accessibilité et la participation du plus grand nombre.

Le Salon est organisé par la Table de concertation des aînés et de leurs proches de Montmagny-L'Islet, en collaboration avec les Caisses Desjardins des MRC de Montmagny et de L'Islet, le Magasin COOP IGA extra de Montmagny, et Les Marchés Tradition de Cap-Saint-Ignace, et rassemblera de nombreux organismes à but non lucratif offrant des services destinés à la clientèle aînée.

Au programme, conférences sur la participation sociale, l'âgisme et les relations intergénérationnelles, kiosques d'information, œuvre d'art collective, séance de yoga sur chaise et activité de danse sociale. La présidence d'honneur sera assumée par le Secrétariat aux aînés du gouvernement du Québec, qui y présentera le *Plan d'action gouvernementale 2024-2029 – La fierté de vieillir*.

Pour permettre un meilleur accès à la population des deux MRC, le transport sera offert sur demande : le départ de la MRC de L'Islet est prévu le jeudi 2 octobre, et celui de la MRC de Montmagny, le vendredi 3 octobre. Cette offre est rendue possible grâce au soutien financier des

partenaires du Salon.

L'inscription, au coût modique de 5 \$, inclut un dîner en boîte à lunch et des collations. Les inscriptions seront ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> septembre. Les services de transport adapté et collectif des territoires de Montmagny et de L'Islet sont disponibles pour faciliter l'accès au site.

### Une mobilisation régionale pour les aînés

Le Salon est le fruit d'un travail concerté d'acteurs régionaux impliqués auprès des aînés, dont l'AQDR Montmagny-L'Islet, le Centre d'action bénévole des MRC de Montmagny et de L'Islet, la coopérative de services à domicile de la MRC de Montmagny, Transport collectif et adapté de la MRC de Montmagny, le CISSS de Chaudière-Appalaches, la Sûreté du Québec, la Société Alzheimer de Chaudière-Appalaches, et plusieurs autres partenaires.

Dix ans plus tard, le Salon de la 2<sup>e</sup> jeunesse demeure un espace vivant, inclusif et inspirant pour valoriser la place des aînés dans la société.

Source : CISSS Chaudière-Appalaches



# LES Laroucheries



## Je cuis, donc je suis!

Quelles belles vacances! Un mois en ligne, c'est en même temps long et pas. Quand on a en tête qu'en vacances, il faut aller voir ailleurs, ça finit par coûter cher. Mais ne rien faire, surtout avec chaleur et piscine, on s'y habitue.

MARC LAROUCHE

J'ai toujours aimé la chaleur. Tout jeune, avec la voisine, on passait nos journées à «se faire griller» sur l'herbe en chantant des succès disco. À peu près tous les chanteurs qu'on écoutait sont morts. Je ne comprends pas que malgré cela, je demeure une tite jeunesse. À l'époque, à 25 degrés, on trouvait qu'il faisait ben chaud. On se levait juste pour tourner de bord comme des poulets sur le BBQ. C'était l'été parfait. Astheure, à 40 degrés... «le poulet aurait cramé», diraient nos cousins français.

Je croyais avoir goûté à l'extrême lors d'un été à Las Vegas en 2018. La vallée de la Mort portait si bien son nom qu'elle était fermée. Sérieux. Il faisait 43 degrés. Sec. Sec, mais chaud. Mais sec, mais CHAUD. Mais sec, mais très très chaud. Pas de bas, pas de vent. C'est le désert. J'aurais dû m'y attendre...

L'endroit détient le record mondial de chaleur, avec 56,7 °C. C'était en 1913. Bon, je viens de fournir une arme aux complottistes climatosceptiques. «Y faisait aussi chaud y a 100 ans». Ah! pis pensez donc ce que vous voulez. Vous serez les premiers à vouloir embarquer dans l'arche quand la planète menacera de vous faire fondre. Revenons à Vegas.

Franchir les dix pieds qui séparaient la porte de l'hôtel de la piscine était impossible sans se brûler les pieds. Juste à côté de la porte, ils vendaient des gougounes... J'ai acheté. Vous croyez Céline heureuse dans son domaine? En spectacle, elle disait être tellement contente de revenir au Québec pour marcher pieds nus dans le gazon. Parce qu'à Vegas, le gazon est en plastique. Et avec un tout petit peu plus de cette chaleur, Céline s'enfoncerait dans le faux gazon qui fond sur la musique de Titanic qu'elle chanterait elle-même.

### Rideaux fermés

Un jour, en Floride, j'ai découvert une autre face de la chaleur. La peur. J'étais chez une amie, avec vue sur la mer, piscine sur le toit, palmiers plantés dans le béton, la petite vie normale de tout humain qui se respecte, quoi. Alors que j'étais en quête de soleil et de chaleur, les rideaux opaques restaient tirés toute la journée. Il ne fallait pas laisser entrer la chaleur d'enfer. Aussi, pas question d'aller à la plage avant 15 h. Trop chaud. Je ne comprenais pas. La semaine dernière, ici, je me suis surpris à faire la même chose, et demeurer à l'intérieur en embrassant ma thermopompe. J'ai compris.

À la longue, Cartier a fini par naviguer

à l'envers de l'hiver. Quand l'humidex frôle les 40, j'ai une pensée pour les Montréalais coincés dans un trois et demi sans air climatisé, avec un ventilateur qui brasse l'air chaud. La rue Sherbrooke n'est pas bordée de cocotiers avec des tas de perroquets dessus, le mont Royal n'est pas couvert de bananiers avec des petits singes qui se balancent. Désolé, Charlebois. Nous, on est chanceux, assis au bord du fleuve. Fait frais. Mais le fleuve aussi se réchauffe, paraît. Dire qu'il est né de la fonte des glaciers...

Je suis allé deux fois en Gaspésie en juillet. J'ai jamais gelé autant de ma vie. Et voilà que la semaine dernière, la Gaspésie enregistrait des chaleurs records. Il y faisait plus chaud que partout au Québec. À ce rythme-là, les homards vont rester dans l'eau. Mais comme la mer aussi se réchauffe, on va finir par les pêcher déjà cuits.

La chaleur, c'est comme la gloire : on en rêve, on la désire, on se dit qu'on en prendrait tous les jours. Puis elle arrive pour vrai, s'installe, et l'on se surprend

à compter les jours avant que ça finisse, pour ensuite recommencer à chialer qu'y fait frette.



Illustration : ChatGPT

Cette chronique vous fait réagir ?

Vous avez des commentaires ou des suggestions ?

Écrivez-moi à [journaliste@leplacoteux.com](mailto:journaliste@leplacoteux.com). Réponse assurée.

Cette section propose des textes d'opinion rédigés par les journalistes du Placoteux, et destinés à susciter la réflexion. Ils reflètent le point de vue de leur auteur, et pas nécessairement celui du journal. N'hésitez pas à nous envoyer vos commentaires, car c'est de la discussion que jaillit la lumière.

# Les QUILLES à Saint-Pascal

**LIGUE ► INSCRIS-TOI :**  
Senior, adulte et junior  
De jour ou de soir  
Seul, en couple ou en groupe

POUR INFORMATION : 418 492-2146  
HORAIRE RÉGULIER DÉBUT SEPTEMBRE



0724H325

CHAUDIÈRE  
APPALACHES

DU 21 AU 24 AOÛT 2025  
www.festivaldubucheux.ca

Québec

**Festival du Bûcheux**  
SAINT-PAMPHILE  
43<sup>e</sup> ÉDITION

*Viens voir de quel bois on s'chauffe!*

**SALEBARBE & WILDER**  
Salebarbes

**Les Trois Accords**

**The Wild Palominos**

**ABBA Memories**

**Compétitions forestières**

**Parade**

**Marthe Laverdière**

## Cinq citoyens honorés par Mathieu Rivest

Le député de Côte-du-Sud Mathieu Rivest a rendu hommage à cinq citoyens de sa circonscription les 10 et 11 août derniers, en leur remettant la Médaille du député, une distinction de l'Assemblée nationale du Québec visant à reconnaître l'engagement et la contribution exemplaire d'individus au sein de leur communauté.

Les deux premières distinctions ont été attribuées à Saint-Alexandre-de-Kamouraska lors du Festival des générations, tandis que les trois autres ont été remises à Cap-Saint-Ignace, dans le cadre du Festival rétro.

Les récipiendaires sont Jocelyne Caron, honorée pour son esprit collaboratif dans ses fonctions d'élue; Bruno Gendron, pour son apport culturel et artistique à la région; Rémi Biron, pour ses engagements et sa présence bienveillante; Céline Dumont, pour son influence comme agricultrice au Kamouraska et ses multiples implications; et Jean-Simon Bélanger, pour son implication exemplaire et sa grande générosité.

«Je suis très fier de remettre la Médaille du député à des personnes qui se démarquent dans notre région, et qui ont été significatives dans mon parcours. En tant que député, je crois qu'il est

essentiel de souligner la contribution de celles et ceux qui s'investissent dans leur communauté, afin de valoriser leur engagement et d'inspirer d'autres citoyens à en faire autant», a déclaré M. Rivest.

### La médaille

La médaille du député, remise par les parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec, honore des personnes ou des organismes de leur circonscription dont l'action exemplaire a marqué la communauté. Destinée à reconnaître des contributions notables dans des domaines variés — culture, sport, vie sociale ou entrepreneuriat —, elle célèbre l'engagement et les réalisations qui enrichissent le bien-être collectif. Anciennement appelée la Médaille de l'Assemblée nationale jusqu'en octobre 2022, cette distinction demeure un symbole fort de reconnaissance publique.

## Un montant record pour le Défi Vélo plein air

La 27<sup>e</sup> édition du Défi Vélo plein air, présentée par la Fondation Jack Herbert, a établi un record en amassant un montant de 303 293 \$, dépassant ainsi l'objectif fixé de 125 000 \$. Le promoteur Carl Bérubé de Vélo plein air et son équipe ont rassemblé 304 cyclistes qui ont roulé entre 240 km et 315 km, de Montmagny à Rimouski.



Photo : Courtoisie

Par ce défi personnel, ils ont contribué à soutenir la mission de l'Association du cancer de l'Est du Québec (ACEQ) de développer et de maintenir ses services aux personnes touchées par la maladie. Mentionnons que depuis 1999, quelque 3387 cyclistes ont pris part au Défi Vélo plein air.

La présidente d'honneur, Hélène Gauthier, était ravie du résultat : «Toute l'énergie déployée par nos cyclistes et l'implication de nos partenaires financiers nous ont permis d'obtenir un résultat record. Avec cette 27<sup>e</sup> édition, nous franchirons le cap des deux millions de dollars en dons à l'ACEQ pour qu'elle continue d'offrir, entre autres, de l'hébergement à l'Hôtelierie Omer-Brzeau, des services d'entraide et de l'accompagnement à toutes les étapes de la maladie, et une trousse procurant pour les personnes débutant une chimiothérapie par intraveineuse ou une immunothérapie.»

Le comité organisateur et l'Association ont souligné le décès, le 19 octobre 2024, de Jack Herbert dont la fondation présente le Défi depuis plusieurs années. «Nous

tenons à souligner l'apport exceptionnel de ce mécène au grand cœur envers le Défi Vélo plein air.»

### Honneur aux meilleurs

Le comité organisateur a décerné le prix Charles Albert à Bernard Caron. Cette distinction, visant à perpétuer la mémoire de l'instigateur du Défi Vélo Pentagone, devenu au fil des ans le Défi Vélo plein air, est décernée à un cycliste s'étant illustré par ses qualités de fonceur, de motivateur, de gentilhomme et de leader.

Le prix Persévérance, offert par la Fondation Jack Herbert, a été décerné à Myriam Bourgeois. Enfin, le prix Distinction Jean-François Dorval a été attribué à Cindy Methot. Décerné en hommage au Dr Jean-François Dorval, impliqué pendant plus de dix ans au sein du comité organisateur de l'événement, ce prix met en lumière les efforts d'un cycliste se démarquant par sa détermination, sa volonté de se dépasser, sa disponibilité, son dévouement et son optimisme.

Source : Association du cancer de l'Est du Québec



Mathieu Rivest et Jean-Simon Bélanger.



Mathieu Rivest et Céline Dumont.



Jocelyne Caron, Rémi Biron, Mathieu Rivest et Lucille Coulombe, l'épouse de Bruno Gendron, qui a reçu la médaille à titre posthume. Photos : Courtoisie

## 2025 PROGRAMMATION AUTOMNE

**11**  
SEPTEMBRE

**NOURRIR SON CORPS AVEC BIENVEILLANCE**

Atelier pour encourager les bons comportements alimentaires

**16**  
OCTOBRE

**LE TESTAMENT**

En apprendre sur le testament avec Équijustice

**17-22-12**

**DINER RENCONTRE**

17 septembre - dîner hot-dog  
22 octobre - dîner lasagne  
12 novembre - dîner pizza

**25-30-20**

**RENCONTRE INTERCULTURELLE**

25 septembre - Soirée tacos  
30 octobre - Halloween  
20 novembre - Quilles

**18**  
OCTOBRE

**MARCHE MONDIALE DES FEMMES**

Rassemblement à Québec qui dénonce les violences faites aux femmes, la pauvreté et les enjeux climatiques

Et plus encore

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET VOIR TOUTE LA PROGRAMMATION, VISITEZ-NOUS SUR [WWW.LAPASSERELLEDUKAMOURASKA.ORG](http://WWW.LAPASSERELLEDUKAMOURASKA.ORG)  
418-492-1449

323813325

Dû à la situation incertaine chez Postes Canada, notre prochaine édition sera disponible dans ces points de dépôt :

Abonnez-vous à notre infolettre pour ne rien manquer au cours des prochaines semaines



#### MRC DE KAMOURASKA

##### KAMOURASKA

– Poissonnerie Lauzier

##### LA POCATIÈRE

– Marché du Quartier  
– Métro Lebel  
– Esso La Pocatière, route 132  
– Librairie L'Option  
– Canadian Tire  
– Centre d'achat La Pocatière  
– Résidence Les Bâisseurs  
– Ville La Pocatière  
• Centre Bombardier  
• Réception de l'Hôtel-de-Ville  
• Bibliothèque

##### MONT-CARMELO

– Épicerie Chez Daniel  
– Bureau municipal

##### RIVIÈRE-OUELLE

– Bureau municipal

##### SAINT-ALEXANDRE

– Bureau municipal  
– Magasin Marcel Thériault  
– Familiprix  
– Épicerie du Coin Marché Richelieu

##### SAINT-ANDRÉ

– Bureau municipal

##### SAINT-BRUNO

– Bureau municipal

##### SAINT-DENIS

– Maison de Jean-Baptiste  
– Bureau municipal

##### SAINT-GABRIEL

– Dans la boîte aux livres  
située au bureau municipal

##### SAINT-GERMAIN

– Bibliothèque municipale

##### SAINT-JOSEPH

– Bureau municipal

##### SAINT-ONÉSIME

– Bureau municipal  
– Dépanneur Jimbo

##### SAINT-PACÔME

– Épicerie Gilbert Royer  
– Boucherie Gaston Dubé  
– Bureau municipal

##### SAINT-PASCAL

– Maxi  
– Lunik  
– Filgo, dépanneur  
– Centre sportif  
– Camille Dumais  
– Bureau du Journal  
– La salopette et l'aventurier  
– Resto de la Montagne 2.0

##### SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI

– Alimentation Lucien Dubé  
– Bureau municipal  
– Pédro Canada

##### SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

– Bureau municipal

##### SAINTE-HÉLÈNE

– Épicerie Charest  
– Bureau municipal

#### MRC DE L'ISLET

##### L'ISLET

– Municipalité (3 bibliothèques)  
– Bureau municipal  
– PH Normand et fils  
(Marché Extra)

##### SAINT-ADALBERT

– Bureau municipal

##### SAINT-AUBERT

– Marché Richelieu  
– Bureau municipal

##### SAINT-CYRILLE

– Bureau municipal

##### SAINT-DAMASE

– Bureau municipal

##### SAINT-JEAN-PORT-JOLI

– Coop La Paix  
– Bijouterie Jean  
– Centre de services Desjardins

##### SAINT-MARCEL

– Alimentation Blanchet  
– Bureau municipal

##### SAINT-OMER

– Bureau municipal

##### SAINT-PAMPHILE

– Marché Tradition  
– Dépanneur le 550 halte  
Multiservices (Boni soir)  
– Bureau municipal

##### SAINT-ROCH-DES-AULNAIES

– Dépanneur Shell  
– Marché des Aulnaies  
– Bureau municipal

##### SAINTE-FÉLICITÉ

– Bureau municipal

##### SAINTE-LOUISE

– Marché aux Caissons  
– Bureau municipal

##### SAINTE-PERPÉTUE

– Les Marché Tradition  
– Bureau municipal

##### TOURVILLE

– Dépanneur H&R Gaulin  
– Bureau municipal

Le Placoteux

# Arts et Culture L'Islet accueille LinGi et Àngel Blanco

Le 50, chemin des Pionniers Est à L'Islet vibrera bientôt aux sons de LinGi et Àngel Blanco, lauréats du prix du Fonds de promotion de la musique de la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ).

JOSÉ SOUCY

Le concert, intitulé *Électro Virtuosi*, se tiendra le samedi 6 septembre à 19 h 30 au Café culturel L'lette. L'entrée se fera sur contribution volontaire, avec un montant suggéré de 20 \$.

## Les artistes

Originaire de L'Islet, LinGi — nom de scène de l'altiste Line Giasson — possède un impressionnant parcours musical. Diplômée en interprétation-alto de l'Université Laval, elle a poursuivi sa formation à la Eastman School of Music de Rochester, New York, obtenant une maîtrise en interprétation et littérature sous la direction de George Taylor. Récipiendaire de nombreuses bourses, elle a joué avec l'Orchestre du Aims Festival en Autriche, a été soliste avec Les Violons du Roy, l'Orchestre de chambre de Baie-Comeau, et le Lethbridge Symphony Orchestra.

Membre de divers ensembles au fil des ans, elle est aujourd'hui professeure d'alto au Conservatoire de musique de Rimouski et à l'École de musique du Bas-Saint-Laurent. En parallèle à sa carrière

classique, elle propose son spectacle *LinGi, l'alto klassik-rock*, un voyage musical de Vivaldi à Deep Purple.

## Guitares virtuoses

Né à Monterrey au Mexique, Àngel Blanco est quant à lui un guitariste reconnu pour sa virtuosité et ses explorations avant-gardistes sur guitares acoustiques et électriques. Titulaire d'une licence en musique de l'Université Bishop's, et de trois diplômes de l'Université McGill, il se distingue par ses expérimentations électroniques, vocales et percussives.

Passionné par la recherche musicale, il œuvre à la préservation et à la revalorisation de créations uniques comme le *Sonido 13* de Julián Carrillo, et *El sistema natural de la música* d'Augusto Novaro, tout en collaborant avec des compositeurs contemporains.

Cet événement, présenté par Arts et Culture L'Islet, promet une rencontre musicale d'exception, alliant le raffinement de la musique classique, l'énergie du rock, et l'audace de la création contemporaine.

# Le 17<sup>e</sup> Concert des familles de la Fondation André-Côté approche

Un moment de recueillement chargé d'émotion attend la population de la région le 4 septembre prochain à 13 h 30, à la chapelle de Saint-Denis-De La Bouteillerie. Comme le veut la tradition, une envolée d'une vingtaine de papillons ouvrira symboliquement les activités du Concert de la Fondation André-Côté – Hommage aux familles, un événement annuel rendant hommage à des personnes disparues.

La présidence d'honneur de cette 17<sup>e</sup> édition a été confiée à Christian Anctil, bien connu dans la région pour son engagement communautaire et son parcours professionnel dans le domaine de la santé.

Originaire de Tourville, dans L'Islet, M. Anctil est arrivé à La Pocatière en 1990 pour y terminer des études en soins infirmiers. Il a depuis occupé divers postes, notamment en santé communautaire et en santé et sécurité au travail chez Alstom, anciennement Bombardier. Père de trois enfants et grand-père de deux jeunes filles, il place la famille, les amitiés et le bénévolat au cœur de ses priorités.

«Être président d'honneur pour le Concert de la Fondation André-Côté, quel privilège! J'ai rapidement accepté cette invitation qui m'a été adressée», affirme-t-il. Ayant connu l'organisme à travers le Défi Vélo André-Côté, M. Anctil dit se sentir particulièrement interpellé par la mission de la Fondation.

«Comme la famille est d'une importance capitale pour moi, il va de soi que je me rallie à 100 % à la mission de la Fondation, qui est d'offrir gratuitement une gamme de services d'entraide, d'accompagnement, de confort et de soutien aux personnes atteintes d'un cancer ou d'une maladie incurable, ainsi qu'à leurs proches, ajoute-t-il. J'ai pu être témoin de tout cela lors de la perte d'un grand ami au cours des dernières années.»

Le concert *Hommage aux familles*, qui aura lieu le 4 octobre à 19 h à la cathédrale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, honorerait cette année 21 personnes. La programmation complète, incluant les artistes invités et les points de vente des billets, sera dévoilée dans les jours suivant l'envolée des papillons.

Comme à chaque édition, le prix hommage André-Côté sera remis lors de la soirée, à une personne dont le dévouement auprès de la Fondation mérite d'être souligné.



## VENTE TROTTOIR

au Carrefour La Pocatière

### Samedi 23 août

### 10 h à 16 h

Remis au 13 septembre en cas de pluie

1<sup>re</sup> rue Poiré, La Pocatière

Bienvenue aux étudiants et bonne rentrée!



Coupon à compléter en magasin pour chaque achat, une collaboration de CHOX-FM



Promotions offertes en succursale pour l'occasion!



Promotions sur certains soins spécialisés



15% de rabais sur les livres et les jeux



Recevez une carte promotionnelle à l'achat de 125 \$ et plus avant taxes

Plusieurs autres promotions en magasin et à l'extérieur!



Remise de coupons 2 pour 1 sur les films aux étudiants



Party hot-dog des scouts!



Promotions et rabais surprises en magasin!



Pointes de pizza à 5 \$!



25 \$ de rabais sur les réfrigérateurs de moins de 3.5 pieds cubes en inventaire

15 % sur les micro-ondes et petits électros en inventaire

Sur présentation de la carte étudiante du 20 au 30 août.



5 % sur nourriture

10 % sur tous les autres articles sur présentation de la carte étudiante

10 % de rabais supplémentaire sur les articles lors de la vente trottoir



Magicien sur place

De la magie où l'invisible devient visible et le ridicule une habitude!



## Avis de décès

**Rachel Dionne Ouellet** (1937-2025)  
Saint-Pascal

À son domicile le 3 août 2025, est décédée subitement à l'âge de 88 ans et 5 mois Mme Rachel Dionne, épouse de feu M. Origène Ouellet; fille de feu Mme Blanche Morin et de feu M. Ernest Dionne. Elle demeurait à Saint-Pascal, Kamouraska.

**La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 23 août 2025 dès 9 h. Le service religieux sera célébré le jour même à 11 h, en l'église de Saint-Pascal et de là au cimetière paroissial.**

Elle était la sœur de : feu Laurette (feu Charles Beaulieu), feu Robert (feu Jeanne D'Arc Lévesque), feu Conrad (Nicole Lajoie), Lucile (feu Roland Lévesque), feu Maurice (feu Thérèse Béliveau), feu Monique (feu Ovíla Rivard), Roger (Ginette Bérubé), feu Madeleine. Sont aussi attristés par son départ ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Dionne et Ouellet ainsi que ses ami(e)s.

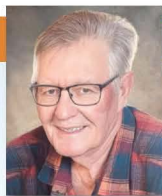
Merci à la Résidence funéraire Daniel Caron, en particulier à M. Daniel, pour ses services professionnels et sa bienveillance à notre égard. Nous avons tous grandement apprécié toutes les attentions particulières afin de rendre cette dernière épreuve plus facile à vivre et surtout dans le respect et la dignité. Des remerciements sont aussi adressés au Dr Gaétan Lévesque et au personnel du soutien à domicile pour les bons soins et les excellents services.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC En L'Honneur/En Mémoire, CP 460 SUCC K, Toronto (Ontario) M4P 9Z9.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron  
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal  
www.groupefunerairecaron.com  
418 492-2222



## Avis de décès

**Gilles Lavoie** (1948-2025)  
Saint-Philippe-de-Néri

À son domicile le 5 août 2025, est décédé à l'âge de 77 ans et 3 mois M. Gilles Lavoie, époux de Mme Rosanne Roussel; fils de feu Mme Isabelle Dionne et de feu M. Florent Lavoie. Il demeurait à Saint-Philippe-de-Néri, Kamouraska.

**La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 23 août 2025 de 13 h à 15 h 40. Le service religieux sera célébré le jour même à 16 h, en l'église de Saint-Philippe-de-Néri et de là au columbarium de la Résidence funéraire Daniel Caron de Saint-Pascal.**

Il laisse dans le deuil son épouse, Rosanne Roussel; ses enfants : Dany (Isabelle Thériault), Nadyne (Jean-Guy Savard), Josée (Éric Valois), Luc Roussel (Sandra Chénard); ses petits-enfants : Jérémie (Jade Dionne), Zachary, Clara, Thomas, Léanne et Éloi; ses frères et sœurs : Ghislaine (Yves Dionne), Yves (Ursula Gravelle), Denis (Gisèle Pignatell), Henriette (Noël Dionne), Jules (Michèle Picard), Julien (Céline Larouche), Michel (Suzie Simard), Gilbert (Guylaine Lévesque), Hélène (feu Michel Chamberland), France, Martine (Gilles Chabot), Lyne. Il était le beau-frère de : feu Roland (feu France Nadeau), Réjean (Linda Roussel), Lucien, Réjeanne (André Picard), Magella (Francine Ouellet), Gilbert (Carmen Lavoie), Claude (Réjeanne Raymond), Jean-Paul (Céline Raymond), Rosaire (Johanne Bérubé), Ghislain (Thérèse Lebel), Alain (Nicole Bérubé), André (Guylaine Beaulieu), Sylvie (Benoît Michaud), Lyne (Gervais Lévesque), Sylvain (Maryse Milliard). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s. Des remerciements sont adressés au personnel de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima et des soins à domicile du CLSC pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6<sup>e</sup> Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron  
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal  
www.groupefunerairecaron.com  
418 492-2222



## Avis de décès

**Raymond Gagnon** (1935-2025)  
Rivière-Ouelle

À son domicile, le 26 juillet 2025, est décédé à l'âge de 90 ans et 3 mois M. Raymond Gagnon, fils de feu M. Louis-Napoléon Gagnon et feu Mme Irma Lebrun. Natif de Québec, il demeurait à Rivière-Ouelle, Kamouraska.

**Les parents et amis qui désirent lui rendre un dernier hommage sont invités à se joindre à la famille, en l'église Notre-Dame-de-Liesse, 102, de l'église, Rivière-Ouelle, le samedi 23 août 2025 de 13 h à 13 h 55. Le service religieux sera ensuite célébré à 14 h et de là, les cendres seront inhumées au cimetière paroissial.**

Il était le frère et le beau-frère de : feu Robert (feu Yvonne Auger), feu Marcel, feu Jean-Marc (feu Colette Delisle), feu Gertrude. Sont aussi affectés par son départ ses neveux : Claude Gagnon (Florence Dumoulin) et Denis Gagnon (Katherine Jones); ses petits-neveux, cousins, cousines, autres parents et amis.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame de Fatima de La Pocatière. Don en ligne : [www.fondationhndf.ca](http://www.fondationhndf.ca)

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.  
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet  
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371  
Courriel : [rmpel@videotron.ca](mailto:rmpel@videotron.ca)  
Site web : [www.maisons-funeraires.com](http://www.maisons-funeraires.com)  
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C. T. Q.



Nos condoléances  
à toutes les  
familles éprouvées



**Me Josée Bélanger**  
Notaire et conseillère juridique  
Médiatrice familiale  
accréditée

1208, 6<sup>e</sup> Avenue, bureau 202  
La Pocatière • 418 856-3474

684110824



## Avis de décès

**Geneviève Desjardins Plourde** (1929-2025)  
La Pocatière

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 23 juin 2025, est décédée à l'âge de 96 ans Mme Geneviève Desjardins, épouse de feu M. Jean-Marie Plourde; fille de feu Mme Gertrude Drapeau et de feu M. Achille Desjardins. Elle demeurait à La Pocatière, autrefois à Saint-Pacôme, Kamouraska.

**Les membres de la famille accueilleront parents et amis à la Maison funéraire Viateur Gallant, 192, boulevard Bégin, Saint-Pacôme, le samedi 23 août 2025 dès 13 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 15 h, au salon de Saint-Pacôme et de là au cimetière paroissial.**

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Gilles, Yvon (Hélène St-Pierre), Chantal (Martin Lévêque), Cécile (Pierre Morin); ses petits-enfants : Guillaume, Maxime (Aurélié Néron), Bruno, Dany, Dominique (Sophie Leblanc), Samuel (Mélie St-Pierre), Marie-Pierre; ses arrière-petits-enfants : Emy-Rose, Adèle, Justine, William, Kim. Elle était la sœur de : feu Rollande (feu Alphonse Alexandre), feu Gisèle (feu Edmond Lévesque), feu Gonzague (feu Marie-Paule Lévesque), feu Roch (Pierrette Michaud), feu Nicolas (feu Thérèse Gagnon), Céline, feu Bertin (Rachel Dionne); la belle-sœur de : feu Épiphan, feu Léda, feu Simone, feu Marie-Ange, feu Marcellin. Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Desjardins et Plourde ainsi que ses ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel de la résidence Hélène-Lavoie et de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6<sup>e</sup> Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0, ou à un organisme de votre choix.

La direction des funérailles a été confiée à la



Maison funéraire Viateur Gallant  
Filiale de la Résidence Funéraire Daniel Caron  
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal  
www.groupefunerairecaron.com  
418 492-2222



## Avis de décès

**Thérèse Duval Caron** (1926-2025)  
Saint-Jean-Port-Joli

À la Maison d'Hélène de Montmagny, le 13 juillet 2025, à l'âge de 98 ans, est décédée madame Thérèse Duval épouse de feu monsieur Jean-Baptiste Caron. Elle demeurait à Saint-Jean-Port-Joli.

Native de Saint-Roch-des-Aulnaies, elle était la fille de feu dame Marie-Jeanne Fournier et de feu monsieur Adélarde Duval. Elle était la mère de : Francine (Gilles Côté), Denis (Andrée Bélanger), Cécile (Gaétan Pelletier), Robert (Lise Deschênes), Suzanne (Robert Chouinard), Clément (Dorotheé Bélanger), François (Chantal Sénéchal), Florence (Dominique Dubé), feu Hélène (Nadine Gaudreau) et Gaétan (Sylvie Lord); la grand-mère de 28 petits-enfants et de 50 arrière-petits-enfants, ainsi que 3 arrière-arrière-petits-enfants.

Elle était la sœur et la belle-sœur de : feu Raymond (Eugénie Bérubé), feu Marcellin (Gertrude Morin), Simone, feu Guy (feu Simone Morin), Carmelle (feu Jean-Luc Duval), feu Yvon (Marie Joncas), Richard (Ghislaine Bourbeau) et Gaston Duval (Louise Caron);

de la famille Caron : feu Gérard, feu Anne-Marie (feu Amédée Préfontaine), feu Jeanne (feu Maurice Deschênes), feu Eugène (feu Marcelle Brodeur), feu Paul (feu Yvette Robitaille, feu Bibiane Caron), feu Adélia, feu Irène (feu Jérôme Houle), feu Patrice (feu Thérèse Gagnon) et feu Victoire.

Sont aussi affectés par son départ, plusieurs neveux et nièces, autres parents et ami(e)s.

De sincères remerciements sont adressés aux équipes du service des soins à domicile du CLSC de Saint-Jean-Port-Joli et de La Maison d'Hélène, pour leur chaleur humaine, leur soutien, les délicates attentions et la grande qualité des soins prodigués.

Veillez compenser l'envoi de fleurs par un don à La Maison d'Hélène, 350, avenue Saint-David, Montmagny (Québec) G5V 4P9, [www.lamaisonhelene.org](http://www.lamaisonhelene.org) ou à la Fabrique de Saint-Jean-Port-Joli, 2, Pl. de l'Église, Saint-Jean-Port-Joli, (Québec) G0R 3G0.

**Les membres de sa famille vous accueilleront à la résidence funéraire**

**De la Durantaye & Fils**  
4, chemin du Roy Ouest  
Saint-Jean-Port-Joli

**le vendredi 22 août de 19 h à 21 h, le samedi 23 août à compter de 9 h. Les funérailles avec eucharistie seront célébrées le samedi 23 août 2025 à 11 h en l'église de Saint-Jean-Port-Joli.**

**Ses cendres seront par la suite inhumées au cimetière paroissial « sous les étoiles ».**

Pour renseignements ou pour transmettre vos messages de condoléances :



418 598-3093, sans frais : 1 877 598-3093, courriel : [info@deladurantaye.qc.ca](mailto:info@deladurantaye.qc.ca) Site web : [www.deladurantaye.qc.ca](http://www.deladurantaye.qc.ca)  
Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Ligue Puribec

## Kamouraska tombe face au Témiscouata

Les Braves Batitech du Témiscouata n'ont pas laissé passer l'occasion de clore la série devant leurs partisans, infligeant une défaite sans appel de 12 à 1 aux Industries Desjardins du Kamouraska, le 10 août dernier. Cette victoire, acquise en trois matchs, met fin au règne des champions en titre, et assure qu'une nouvelle équipe sera couronnée en 2025.

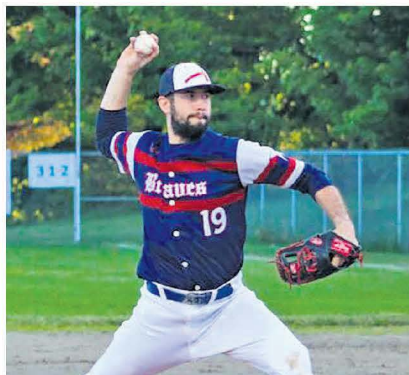
JOSÉ SOUCY

Les locaux ont ouvert la marque en deuxième manche grâce à un circuit de deux points de Félix Castonguay, avant d'ajouter un troisième point à la manche suivante sur un mauvais lancer qui a permis à Alexis Pelletier de croiser le marbre. Les visiteurs ont brièvement réduit l'écart en quatrième manche sur un circuit d'Émilien Plouffe, leur seul moment fort de la rencontre.

Le Témiscouata a ensuite creusé l'écart avec trois points en cinquième manche et six autres en sixième, scellant définitivement l'issue du match. Dany Paradis-Giroux a brillé sur la butte, lançant six manches et concédant seulement un point sur quatre coups sûrs. À l'opposé, Martin Bossé a cédé six points sur neuf coups sûrs, encaissant la défaite.

En attaque, les Braves Batitech ont totalisé 15 coups sûrs, dont trois pour Samuel Pearson, auteur de deux points produits et de trois points marqués.

Quatre autres joueurs ont ajouté deux coups sûrs chacun, illustrant la profondeur offensive des gagnants. Avec cette élimination, Kamouraska cède son trône, et la Ligue Puribec se prépare à couronner un nouveau champion.



Les Braves Batitech étaient bien heureux de retrouver Dany Paradis-Giroux au monticule. Photo : Ligue Puribec.

SCÈNES DE CRIMES

une CHRONIQUE de

Norbert Spehner

Mik

JONES ET LES PIRATES DE SOMALIE

*La mer de tous les dangers*, septième roman de Claudine Douville (commentatrice sportive et auteure), est un bon récit d'aventures aux allures de thriller, un genre peu pratiqué au Québec. Le lecteur est plongé dans une odyssée maritime inspirée par l'actualité contemporaine : la piraterie autour de la Corne de l'Afrique qui a pris la forme d'attaques de navires, de pillages et d'enlèvements en mer à partir de 2005.

Le héros, Mik Jones, ancien médecin de l'armée, parcourt désormais les points chauds de la planète sous l'égide de Médecins sans frontières, afin de venir en aide aux plus vulnérables.

L'intrigue commence au Somaliland quand Mik et son ami Kenuta délivrent des enfants captifs d'un groupe de rebelles, et les embarquent sur un porte-conteneurs à destination du Kenya. Une expédition à haut risque dans une mer infestée de pirates ! Le voyage sera riche en péripéties à cause des problèmes causés par le groupe de jeunes plutôt turbulents ou rebelles, et en raison des dangers de la navigation dans une mer hostile au large de la Corne de l'Afrique.

Il y a trois séquences d'action : la libération des enfants-soldats des griffes des terroristes, la confrontation avec des pirates qui nous vaut un épisode captivant et jouissif à la *Die Hard*, et un dénouement des plus dramatiques qui tranche avec le côté un peu « naïf » de cette aventure, où les héros courageux et débrouillards maîtrisent souvent la situation sans excès de violence. Car Mik, qui déteste les armes à feu, est catégorique : « Je suis un médecin, pas un assassin ».



Bref, ce roman est une lecture très divertissante, avec une intrigue captivante, une aventure maritime bien écrite, avec des personnages attachants. C'est parfois légèrement pétri de bons sentiments, mais pas au point d'être agaçant. Après tout, qui dit roman d'aventures dit héros, soit des êtres d'exception dotés souvent de qualités supérieures à la limite du vraisemblable. Mais le Québécois Mik Jones, de son vrai nom Mikkuan Jones Manicouche, tout héroïque qu'il soit, est avant tout un être humain plein d'empathie, une denrée bien rare en ces temps troubles !

Claudine Douville, *LA MER DE TOUS LES DANGERS*, Montréal, Libre Expression, 280 pages

# CONSULTEZ VOS INFOS À LA SOURCE

Meta censure les médias,  
dont votre hebdomadaire **Le Placoteux**,  
en bloquant les nouvelles de ses plateformes  
Facebook et Instagram.

Restez informé  
et ne manquez rien de  
l'actualité en vous **inscrivant**  
à notre infolettre



[leplacoteux.com/inscription-infolettre](https://leplacoteux.com/inscription-infolettre)

Le **Placoteux**  
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Sport



## AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par les projets de règlements adoptés dans le cadre de la révision du Plan et des Règlements d'urbanisme, lesdits règlements étant identifiés à la section 1 du présent avis.

### 1. LES PROJETS DE RÈGLEMENTS

Lors d'une séance extraordinaire tenue le 13 août 2025, le Conseil municipal de la municipalité de Saint-Pacôme a adopté, par résolution, les projets de règlements suivants :

- Projet de Règlement sur le plan d'urbanisme numéro 404
- Projet de Règlement de zonage numéro 405
- Projet de Règlement sur le lotissement numéro 406
- Projet de Règlement sur la construction numéro 407
- Projet de Règlement sur l'administration des règlements d'urbanisme numéro 408

Ces projets de règlements sont adoptés dans le cadre d'un processus de révision du plan et des règlements d'urbanisme de la municipalité de Saint-Pacôme suite à l'entrée en vigueur, le 24 novembre 2016, du Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Kamouraska. En plus d'assurer la concordance aux objectifs du SADR et aux dispositions du document complémentaire, cette révision permet d'actualiser et d'harmoniser les outils d'urbanisme municipaux, lesquels n'ont pas fait l'objet d'une refonte depuis leur adoption en 1990.

### 2. OBJETS DES RÈGLEMENTS

#### 2.1 Projet de Règlement sur le plan d'urbanisme numéro 404

Le projet de Règlement sur le plan d'urbanisme numéro 404 remplace, à toutes fins que de droits, le Règlement numéro 55 sur le plan d'urbanisme de la municipalité de Saint-Pacôme ainsi que ses amendements.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la municipalité de Saint-Pacôme.

#### Résumé du plan d'urbanisme

Le plan d'urbanisme est un document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation spatiale et physique du territoire et traduit une vision d'ensemble sur les intentions et les choix collectifs pour le développement futur du territoire.

Il précise à l'échelle locale la planification du territoire contenue dans le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Kamouraska.

En plus d'assurer l'harmonisation des instruments de planification, la révision du plan d'urbanisme vise à mettre en œuvre et/ou à actualiser les démarches de planification entreprises ou à entreprendre par la municipalité de Saint-Pacôme. Plus précisément, le plan d'urbanisme se donne comme priorité d'assurer un développement harmonieux, axé sur la consolidation des milieux urbanisés existants, la protection et la mise en valeur de l'environnement ainsi que la pérennité des paysages, en harmonie avec les activités agricoles et récréotouristiques, base de l'économie locale.

Un plan d'urbanisme doit comprendre, obligatoirement, quatre éléments :

- 1° Les grandes orientations d'aménagement du territoire de la municipalité ;
- 2° Les grandes affectations du sol et les densités de son occupation ;
- 3° Le tracé projeté et le type des principales voies de circulation et des réseaux de transport ;
- 4° L'identification de toute partie du territoire municipal peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbaine, ainsi que la description de toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces caractéristiques.

#### Les grandes orientations d'aménagement du territoire

Les grandes orientations de l'aménagement font valoir les principaux enjeux issus à la fois des préoccupations et des intentions de la municipalité qui guident le plan d'urbanisme. Il s'agit d'une composante obligatoire du plan d'urbanisme tel que défini à la Loi.

Les grandes orientations d'aménagement constituent le fondement du plan d'urbanisme. Ces orientations et les objectifs qui en découlent reflètent les choix que la municipalité de Saint-Pacôme prendra en matière d'aménagement de son territoire. Ces lignes directrices seront traduites concrètement via les stratégies d'intervention, qui sont les moyens de mise en œuvre du plan d'urbanisme. Ces stratégies peuvent se définir notamment, par le cadre réglementaire, des politiques ciblées, des programmes d'aide, une campagne d'information ou des projets d'aménagement, d'équipements ou d'infrastructures spécifiques.

Les orientations se déclinent en 4 thèmes :

#### Orientation 1 – Un noyau villageois vivant, attractif et diversifié

- Encourager une planification durable et une gestion réfléchie du développement des terrains vacants ;
- Promouvoir l'émergence de nouveaux types d'habitations adaptés aux besoins de tous les ménages ;
- Soutenir le développement économique local ;
- Assurer la disponibilité et la pérennité des infrastructures et des services municipaux ;
- Encourager et faciliter la mobilité active par la mise en place d'infrastructures conviviales.

#### Orientation 2 – Favoriser le développement des potentiels récréotouristiques de Saint-Pacôme

- Diversifier l'offre touristique en développant de nouvelles expériences, attractions et services ;
- Mettre en valeur les attraits récréotouristiques distinctifs ;
- Promouvoir les événements et les attraits récréotouristiques.

#### Orientation 3 – Renforcer la vitalité culturelle et assurer la préservation du patrimoine bâti en harmonie avec l'identité propre de Saint-Pacôme

- Renforcer les normes réglementaires pour encadrer la qualité architecturale des bâtiments ;
- Assurer la préservation des éléments significatifs du patrimoine architectural en encourageant la sensibilisation communautaire et en facilitant l'accès à des ressources pour restaurer et entretenir les structures historiques ;
- Mettre en place des initiatives de promotion visant à valoriser le patrimoine local et à stimuler l'intérêt des visiteurs pour l'histoire et la culture du territoire.

#### Orientation 4 – Préserver et mettre en valeur les environnements d'intérêt esthétique et paysager, ainsi que les ressources naturelles

- Assurer la protection des cours d'eau, des rives et des milieux humides d'intérêt ;
- Encourager et faciliter l'adoption généralisée de pratiques agricoles durables en promouvant des méthodes respectueuses de l'environnement, favorisant la préservation des sols, la conservation de l'eau et le bien-être global des communautés agricoles ;
- Préserver et maintenir l'intégrité du couvert forestier en mettant en œuvre des mesures de conservation, de reboisement et de gestion durable des ressources forestières ;
- Préserver et maintenir les caractéristiques distinctives et naturelles du territoire ;
- Réduire les risques et les nuisances résultant des pressions d'origine humaine.

#### Le cadre de gestion territoriale : les grandes affectations du territoire et les densités d'occupation

Les grandes affectations et les densités d'occupation sont des composantes obligatoires du plan d'urbanisme. Elles expriment la vocation dominante souhaitée pour les différents secteurs du territoire et, par la même occasion, l'organisation des principaux pôles d'activités qui caractérisent le territoire et qui sont conséquentes avec les grandes orientations et les objectifs d'aménagement.

Elles indiquent également la densité d'occupation permise ainsi que les usages pouvant être autorisés en vertu du règlement de zonage, lesquels doivent être conformes aux usages permis dans les grandes affectations du Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Kamouraska.

- **Urbaine** – Correspond au cœur du village, représentant les concentrations urbaines actuelles et les espaces que la Municipalité souhaite réserver pour l'expansion future. Réfère aux fonctions résidentielles, commerciales, publiques et de loisirs.
- **Agricole** – Concerne la zone agricole permanente telle que décrétée par le gouvernement du Québec. Réfère aux activités liées à l'agriculture, avec ou sans élevage.
- **Agroforestière** – Espaces hétérogènes dont le couvert forestier prédomine. Se caractérise par une agriculture moins intensive. On peut y pratiquer le plein air extensif, l'agriculture, la foresterie et l'extraction.

Les densités d'occupation du sol sont exprimées en termes de nombre de logements à l'hectare. Il s'agit d'une densité nette moyenne dont le calcul se fera par zone.

#### 2.2 Projet de règlement de zonage numéro 405

Le projet de Règlement de zonage numéro 405 a pour objet de remplacer, à toutes fins que de droits, le règlement de zonage numéro 57 de la municipalité de Saint-Pacôme ainsi que ses amendements.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la municipalité de Saint-Pacôme.

Ce projet de règlement est susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter. Il contient des dispositions propres à certaines zones. Ces dernières sont illustrées au plan de zonage faisant partie intégrante du projet de règlement et peuvent être consultées selon les modalités indiquées à la fin du présent avis.

Ce règlement a pour but de réglementer l'utilisation du sol et des bâtiments sur le territoire. Il vise plus précisément à en ordonner le cadre physique et les activités qui y ont lieu.

#### a) Division du territoire en zones

L'objectif est de regrouper les usages et les constructions offrant des caractéristiques similaires et étant compatibles entre eux. Le territoire est divisé en zones et chaque zone comporte un numéro d'identification auquel sont attachées une ou deux lettres indiquant l'utilisation dominante :

- R Résidentielle
- RZ Résidentielle de réserve
- M Mixte
- P Publique et institutionnelle
- REC Récréation
- A Agricole
- AF Agroforestière
- ID Îlot déstructuré

#### b) Nomenclature des usages

Reprise de la classification selon le Code d'utilisation des biens-fonds (CUBF) du Manuel d'évaluation foncière du Québec, édition 2014, qui ne concerne que les usages principaux. Les usages sont regroupés en huit (8) groupes d'usages en fonction de la compatibilité de leurs caractéristiques physiques, de leur impact sur le milieu environnant et l'environnement, de leur degré d'interdépendance et/ou de la propriété :

- H Habitation
- C Commerces et services
- I Industriel

- P Public et institutionnel
- R Récréation
- F Forêt
- A Agriculture
- Co Conservation

Le règlement de zonage contient également les éléments suivants :

- Dispositions générales applicables aux usages et aux bâtiments
- Usages, bâtiments et constructions complémentaires et temporaires
- Aménagement des terrains
- Stationnement
- Affichage
- Entreposage extérieur
- Normes spécifiques à certains bâtiments et usages
- Contraintes naturelles
- Contraintes anthropiques et usages contraignants
- Territoires d'intérêt
- Normes spécifiques pour le territoire agricole
- Gestion des droits acquis

### 2.3 Projet de règlement sur le lotissement numéro 406

Le projet de Règlement de lotissement numéro 406 a pour objet de remplacer, à toutes fins que de droits, le Règlement de lotissement numéro 58 de la municipalité de Saint-Pacôme et ses amendements.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la municipalité de Saint-Pacôme.

Le règlement de lotissement a pour but de régir la subdivision du territoire en terrain (opération cadastrale) et de contrôler la structuration et l'organisation du développement selon l'utilisation du sol et la densité de construction souhaitées, l'environnement naturel ou selon la desserte en services d'aqueduc/d'égouts.

Le règlement de lotissement régit, entre autres, les éléments suivants :

- Les dimensions et la superficie minimale des terrains ;
- Les normes de conception du réseau routier (dimensions, configuration, tracé).

### 2.4 Projet de Règlement sur la construction numéro 407

Le projet de Règlement de construction numéro 407 a pour objet de remplacer, à toutes fins que de droits, le Règlement de construction numéro 59 de la municipalité de Saint-Pacôme ainsi que ses amendements.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la municipalité de Saint-Pacôme.

Le règlement de construction prévoit des dispositions particulières concernant les normes de construction. En effet, il permet à la municipalité de contrôler la qualité, la durabilité et le caractère sécuritaire de la structure d'un bâtiment en régissant la nature des matériaux autorisés et la façon de les assembler.

Il régit, entre autres, les éléments suivants :

- La fondation d'un bâtiment ;
- L'installation et le maintien de détecteurs de fumée ;
- La ventilation mécanique et par circulation d'air naturel ;
- La fortification des bâtiments ;
- L'entretien, la sécurité et la salubrité des bâtiments ;
- Bâtiment, construction ou ouvrage dangereux, inachevé, abandonné, endommagé, démolé ou déplacé.

### 2.5 Projet de règlement sur l'administration des règlements d'urbanisme numéro 408

Le projet de Règlement d'administration des règlements d'urbanisme numéro 408 a pour objet de remplacer, à toutes fins que de droits, le Règlement d'administration des règlements d'urbanisme numéro 60 de la municipalité de Saint-Pacôme ainsi que ses amendements.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la municipalité de Saint-Pacôme.

Le règlement d'administration des règlements d'urbanisme a pour but d'établir les exigences relatives à tous les types de permis et certificats, d'encadrer les pouvoirs et devoirs du fonctionnaire désigné et de définir les obligations d'un propriétaire, occupant ou requérant.

## 3. ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **4 septembre 2025 à 18 h 30**, à l'Édifice de la mairie situé au 7, rue Caron à Saint-Pacôme (Québec). Au cours de cette assemblée publique seront expliqués les projets de règlement et les conséquences de leur adoption.

Au cours de cette séance de consultation publique, les personnes et organismes intéressés pourront s'exprimer sur ces projets de règlements.

Les projets de règlements peuvent être consultés du lundi au jeudi, de 9 h à 16 h, à l'Édifice de la mairie situé au 7, rue Caron à Saint-Pacôme (Québec).

Donné à Saint-Pacôme, ce 14<sup>e</sup> jour du mois d'août 2025.

Le Directeur général et greffier-trésorier  
Louis-Philippe Caron



OFFRE D'EMPLOI

CUISINIER(ÈRE)

## DOMAINE ANGÉLIQUE (RPA)

On dit de toi que tu aimes le travail d'équipe?  
Que tu es un(e) passionné(e) de la bouffe?  
Tu aimes avoir du plaisir au travail?  
Viens rejoindre notre équipe, nous avons besoin de toi!

### RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU POSTE :

**Repas :** Planifier, diriger et organiser les opérations reliées à la préparation et à la cuisson des aliments. En collaboration avec le chef cuisinier, dresser les menus, en s'assurant de la variété et des restrictions spécifiques soumises par les résidents.

**Budget cuisine :** Coordonner les activités au niveau de l'alimentation. Contrôler les bordereaux de livraison. Occasionnellement, préparer les repas des invités lors d'occasions spéciales.

**Sécurité :** S'occuper des résidents qui n'ont pas averti de leur absence, voir à téléphoner ou à se rendre à leur appartement.

**Le bien-être des résidents et de l'équipe de travail ainsi que la qualité du service deviendront chez toi des priorités au quotidien avec ce qui suit :**

- Assurer le lavage de la vaisselle et la propreté des équipements et de l'environnement de travail selon les règles d'hygiène et de salubrité du MAPAQ.
- Vérifier quotidiennement le fonctionnement des appareils (note au registre).
- Voir à ce que tous les aliments et autres articles soient entreposés adéquatement selon les normes du MAPAQ.
- Voir à ce que les règles de santé et de sécurité soient respectés (CNESST).

### Profil recherché :

- Aimer travailler en équipe et aimer la proximité avec les résidents.
- Expérience dans un domaine similaire ou le goût d'apprendre.
- Capacité d'analyse, grande autonomie, ouverture d'esprit et capacité d'adaptation.
- Posséder une très bonne capacité d'organisation, de planification et de logistique
- Respect, patience, aptitudes en relation d'aide

### Autres exigences :

Ne pas avoir de dossier criminel incompatible avec l'emploi.

### Détails de l'emploi :

Horaire de travail : 27 heures / semaine, une fin de semaine sur deux.

**Salaire offert :** à discuter, selon expérience.

**Assurance-collective :** après 3 mois.

**Début d'emploi :** Le plus tôt possible.

**Pour postuler :** Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courriel à [helene.bernier@ohkam-lislet.com](mailto:helene.bernier@ohkam-lislet.com). Seules les personnes retenues seront contactées.

**Date limite :** l'offre d'emploi sera en vigueur jusqu'à ce que le poste soit comblé. Postulez rapidement svp.

Pour information, contactez Hélène Bernier, coordonnatrice au 418-492-2877, option 5 (laissez un message svp).

Avis public

OFFRES D'EMPLOI



**RESPONSABLE DE TROUPEAU ET / OU  
OUVRIER(ÈRE) AGRICOLE, SECTEUR LAITIER**

**Ferme-école LAPOKITA partenaire de l'ITAQ campus La Pocatière**

La Ferme-école LAPOKITA recherche un(e) responsable de troupeau et / ou un(e) ouvrier(ère) agricole pour rejoindre notre équipe dynamique.

**Type de poste : Temps plein et / ou temps partiel**

**Tu es la personne que nous recherchons si :**

- Tu t'intéresses au travail agricole et au bien-être des animaux;
- Tu apprécies le travail d'équipe;
- Tu as une bonne aptitude pour les travaux physiques;
- Tu es reconnu(e) pour ton assiduité et ton désir d'apprendre.

**RÉSUMÉ DES TÂCHES :**

- Exécuter la traite des vaches;
- Assurer l'alimentation du troupeau laitier;
- Appliquer les soins d'hygiène et de santé du troupeau;
- Participer aux travaux liés aux récoltes.

**TU SOUHAITES DEVENIR RESPONSABLE DE TROUPEAU, TU DEVRAS :**

- Être responsable de la reproduction du troupeau laitier;
- Être responsable du programme LCQ et Lac-T;
- Planifier les tâches à effectuer par les employés sous ta responsabilité;
- Veiller au maintien de la propreté des installations.

**EXIGENCES ET CONDITIONS DE TRAVAIL :**

- La formation ou l'expérience sera considérée;
- Salaire selon la convention collective en vigueur incluant une progression;
- Horaire flexible;
- Fonds de pension et congés maladie avec une allocation pour vêtements de travail.

**Intéressé(e) ? Envoie ton CV par courriel à [lapokita@itaq.ca](mailto:lapokita@itaq.ca),  
ou via notre page Facebook ou présentez-vous au bureau en  
contactant le 418 856-1110, poste 1381.**

**Rejoins-nous pour contribuer à une éducation agricole de qualité !  
Vous êtes retraité! Nous serions fiers de vous rencontrer.**



5577E1525

**OFFRE D'EMPLOI – GMF DE KAMOURASKA  
ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(VE)**

**Lieu de travail principal :**

Clinique médicale La Pocatière  
1200, 6<sup>e</sup> Avenue Pilote, La Pocatière (Québec) G0R1Z0

Le GMF de Kamouraska – Groupe de Médecin de Famille, regroupe 18 médecins de famille répartis sur 4 sites (les cliniques de La Pocatière, de Saint-Pascal, de Dr Jean Hudon et de Dr Denis Pelletier) en plus de 4 infirmières et 5 professionnels. L'adjoint(e) en administration vient en soutien à toute l'équipe dans son travail.

**Les principales fonctions sont :**

- Soutenir le médecin responsable GMF et le CA dans la gestion du GMF;
- Assurer l'entretien et la gestion du système informatique, ainsi que le soutien aux utilisateurs;
- Assurer la planification, la production de rapports et le contrôle budgétaire des activités du GMF;
- Assurer la diffusion de l'information interne et régionale;
- Appuyer les gestionnaires lors des réunions des différents comités du GMF par l'organisation, la production d'ordres du jour et comptes-rendus de réunions;
- Autres tâches connexes

**Qualifications et aptitudes requises :**

- Technique en administration ou équivalent
- Autonomie, sens des responsabilités
- Expérience diversifiée domaine médical
- Compétences élevées en informatique – Microsoft Office, DME
- Bonne gestion des priorités, rigueur et souci du détail
- Expérience en planification, organisation et gestion d'équipes multidisciplinaires
- Excellent communicateur et animateur
- Aptitude au travail d'équipe et maintien de bons réseaux de contacts

**Conditions de travail:**

- Entrée en poste début novembre 2025
- Salaire à discuter selon les qualifications et expériences de travail
- Travail de 35 heures par semaine, 3 semaines de congés payés par année

**Pour nous joindre :**

- o Dre Dominique Lepage, médecin responsable GMF de Kamouraska
- o Dr Philippe Nobelet, médecin co-responsable GMF de Kamouraska
- o Mme Sonia Pepin, adjointe administrative du GMF
- o Tél. : 418 856-4647
- o Courriel : [gmkamouraska@videotron.ca](mailto:gmkamouraska@videotron.ca)
- o Adresse : 1200, 6<sup>e</sup> avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

**Faire parvenir votre curriculum vitae par la poste ou par courriel  
avant le 15 septembre.**

*Seules les personnes retenues seront contactées pour une entrevue.*

10052E3325



0343E3325

**FAITES COMME MOI !**

**TOMMY  
EXPERT SAP À TEMPS PLEIN**

**POMPIER À  
TEMPS PARTIEL**

Consulte l'offre  
d'emploi ici



## PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN MÉNAGER

### DOMAINE ANGÉLIQUE (RPA)

Nous sommes à la recherche d'un(e) collègue minutieux(se), à l'écoute des résidents et des besoins de l'équipe de travail, avec une attitude positive.

Viens rejoindre notre équipe, nous avons besoin de toi!

#### Rôles et responsabilités du poste :

- Accomplir un ensemble de tâches d'entretien et de nettoyage des biens meubles et immeuble, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, incluant les fenêtres.
- Entretien de l'entrée, des espaces de bureaux et salle communautaire.
- Responsable du nettoyage hebdomadaire des appartements des résidents (plancher, salle de bain, époussetage, rampe de passage et traîne).
- Signaler les réparations à effectuer.
- Signaler les besoins des résidents et leur état de santé à la coordonnatrice.
- Effectuer le nettoyage complet des logements vacants à la suite du départ d'un résident.
- Responsable de la buanderie et de l'horaire de nettoyage des résidents. Remplissage de produits, nettoyage des murs, des laveuses et des sècheuses.

#### Profil recherché :

- Aimer travailler en équipe et aimer la proximité avec les résidents.
- Expérience dans un domaine similaire ou le goût d'apprendre.
- Capacité d'analyse, grande autonomie, ouverture d'esprit et capacité d'adaptation.
- Posséder une très bonne capacité d'organisation, de planification et de logistique.
- Respect, patience et bienveillance.

#### Autres exigences :

Ne pas avoir de dossier criminel incompatible avec l'emploi.

#### Détails de l'emploi :

Horaire de travail : 38,5 heures / semaine, du lundi au vendredi.

**Salaire offert :** à discuter, selon expérience.

**Assurance-collective :** après 3 mois.

**Début d'emploi :** Le plus tôt possible.

0075H2325\_2

**Pour postuler :** Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courriel à [helene.bernier@ohkam-lislet.com](mailto:helene.bernier@ohkam-lislet.com). Seules les personnes retenues seront contactées.

**Date limite :** l'offre d'emploi sera en vigueur jusqu'à ce que le poste soit comblé. Postulez rapidement svp.

Pour information, contactez Hélène Bernier, coordonnatrice au 418-492-2877, option 5 (laissez un message svp).



**POITRAS**



*Tu veux une carrière dans un domaine qui sort de l'ordinaire?*

ON A UNE PLACE  
**POUR TOI!**

Regarde notre **site web**  
**pour nous connaître,**  
voir nos offres d'emploi et  
transmettre ta candidature.



Fais parvenir ton c.v. à

 [carrieres@fonderiepoitras.com](mailto:carrieres@fonderiepoitras.com)

7429E2025

## OFFRE D'EMPLOI

**PNEUS F.M. INC.**  
est à la recherche de personnel :

### JOURNALIER AU RECHAPAGE

- Préparation des pneus pour le rechapage

**Cette offre est un poste  
à temps plein, 40 h / semaine**

**Veillez vous présenter avec votre c.v. ou  
le faire parvenir à l'adresse suivante :**



595, boulevard Hébert, Saint-Pascal  
☎ 418.492.6035 1.800.463.1375  
Télec. : 418 492-9883

0069H3325

## Nouveau directeur général à La Pocatière

Les membres du conseil municipal de La Pocatière ont procédé, lors de la séance ordinaire tenue le 4 août dernier, à l'embauche d'Étienne Bergeron à titre de directeur général. M. Bergeron entamera ses nouvelles fonctions le 29 septembre. Il succédera à Cédrick Gagnon qui était en poste depuis six ans.

Homme de terrain, M. Bergeron possède une solide expérience à titre de gestionnaire et de propriétaire d'entreprises dans les secteurs du commerce de détail, de la restauration et de l'hôtellerie, ainsi que dans le domaine de la construction.

Depuis quelques années, il poursuit sa carrière dans le milieu municipal, d'abord à titre de directeur Immeubles et projets à la Ville de Fermont et par la suite, de directeur général à la Ville de Trois-Pistoles. La Ville de La Pocatière pourra donc compter sur l'expérience et les compétences de M. Bergeron dans la gestion des ressources humaines, des finances, du parc immobilier et des immobilisations, et des projets en développement.

Le maire, les membres du conseil municipal et les employés de la Ville de La Pocatière assurent au nouveau directeur général leur soutien et leur entière collaboration afin de poursuivre la mission de la Ville, et assurer la concrétisation de tous les projets en cours de réalisation.

Source : Ville de La Pocatière



Étienne Bergeron est le nouveau directeur général de La Pocatière. Photo : Courtoisie

## CHEF D'ÉQUIPE DÉBITAGE

### Principales responsabilités

- Encadrer et motiver son équipe
- Organiser la production efficacement
- Assurer la qualité et améliorer les processus
- Coordonner les opérations et optimiser la performance
- Assurer la santé et la sécurité des membres de son département

### Conditions de travail

- Emploi 40 h / semaine
- Horaire de 4 jours et demi
- Construction en usine (protection des intempéries)
- Environnement de travail sécuritaire
- Salaire attrayant
- REER collectif

### Requis et atout hautement valorisé

- Secondaire 5 ou équivalence
- DEP ou expérience en menuiserie, charpenterie et / ou construction un atout

### Ce qu'on recherche

- Leadership et prise de décisions
- Agilité face aux changements
- Lecture de plans et calculs techniques
- Connaissances et automatisation
- Planification et sens de l'organisation



carolinebriand@structurecd.com

**BLOC-NOTES**

**BINGO COMMUNAUTAIRE**

**Rivière-Ouelle**  
NOUVEAUTÉ. Les bingos au profit de la fabrique de Rivière-Ouelle innovent : lot cumulatif sur tour spécial avec possibilité de gain à 1100\$ après 12 semaines. Date : tous les samedis à 19h30. Lieu : Salle du Tricentenaire de Rivière-Ouelle, 111 rue de l'Église, Rivière-Ouelle GOL 2CO. Des prix d'une valeur de 2500\$ sont distribués au cours de chaque soirée de bingo.

**CERCLE DE FERMIFIÈRES**

**Saint-Pascal**  
MARCHÉ PUBLIC. Le Cercle sera présent au Marché public de Saint-Pascal les 29 juin, 27 juillet, 7 septembre et 5 octobre 2025, de 10 à 14 heures.

**CHEVALIERS DE COLOMB - CONSEIL 2941**

**Saint-Pascal.**  
SOUPER BBQ À EMPORTER. Les Chevaliers de Colomb, conseil 2941 de Saint-Pascal offrent un souper BBQ à emporter. Date : le samedi 30 août 2025 entre 17h et 18h. Lieu : le stationnement de l'École Chanoine-Beaudet de Saint-Pascal. Les billets sont en vente, au prix de 20\$, auprès des Chevaliers de Colomb. Merci de votre participation.

**CLUB DES 50 ANS ET PLUS**

**Saint-Pascal**  
EPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE ET HOT-DOG. Le club des 50 ans et plus vous invite à une activité, le jeudi 21 août 2025. La rencontre débutera par une épiluchette de blé d'inde à 11h et le dîner hot-dog suivra. Lieu : Centre Femmes La Passerelle, Boul. Hébert, Saint-Pascal, en face du Resto Pub St-Pascal. Prix : selon votre appétit, soit \$1.00 par article. Bienvenue à tous. Pour informations : 418-492-6622

55<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE. Le club des 50 ans et plus a le plaisir de vous inviter à son 55<sup>e</sup> anniversaire de fondation. Date : le samedi 20 septembre 2025 à 17h. Lieu : Centre socio-culturel, 450, rue Notre-Dame, Saint-Pascal. Programme des activités : un vin d'honneur est servi à l'arrivée, suivi d'un repas 4 services avec animation (vin en vente sur place) ; musique et danse avec Aline Talbot. Plusieurs surprises vous attendent. Prix : \$35. Les billets sont en vente auprès de : Denise Landry (418-492-6622) et Nicole Despatis (418-308-0563)

**CLUB OPTIMISTE**

**Saint-Pascal**  
VINS ET FROMAGES. Le Club optimiste de Saint-Pascal organise l'incontournable événement « Vins et fromages » en formule à emporter, au profit des jeunes de notre communauté. Au menu : plateaux de fromages, 4 bouteilles de vins (2 blancs/2 rouges), plusieurs accompagnements et un dessert. Date : le samedi 1<sup>er</sup> novembre 2025 entre 17h et 18h. Lieu : Stationnement de la salle communautaire de Kamouraska. Les billets sont en vente au prix de 220\$, auprès de Denise Landry 418 492-6622 ou tout autre membre optimiste. Vous avez jusqu'au 29 septembre 2024 pour vous procurer un billet. Merci de votre participation !

**HEMA-QUEBEC**

**Saint-Pascal**  
COLLECTE DE SANG. Héma-Québec a un urgent besoin de sang! Un jour, c'est peut-être vous qui en aurez besoin! Une collecte de sang aura lieu prochainement. Date : le lundi 15 septembre 2025 de 14h à 19h30. Lieu : Centre socio-culturel, 470, rue Notre-Dame, Saint-Pascal. SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT (hema-quebec.qc.ca ou au 1 800 343-7264).

**LES ALCOOLIQUES ANONYMES**

**Saint-Pascal**  
Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418 867-3030, www.aa.org.

**LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON**

Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél.: 1-844-725-2666.

**NARCOTIQUES ANONYMES**

**-La Pocatière**  
Groupe Revivre. Réunion tous les jeudis de 19h30 à 21h00, au 203, 4<sup>e</sup> avenue Painchaud. Entrée principale, puis salle en haut à droite,

**-Rivière-du-Loup**  
Groupe Courage. Réunion tous les dimanches de 19h30 à 21h00, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé. Entrée principale.

**VENTE DE GARAGE**

**Mont-Carmel**  
FÊTE DU TRAVAIL. Les gens de Mont-Carmel invitent la population à leur vente de garage de la fête du Travail. Date : le dimanche 31 août 2025 de 9h à 16h30. Lieu : dans les rangs ou le village. Les Carmellois et Carmelloises auront le plaisir de vous faire découvrir leurs belles trouvailles avec sourire et joie. On vous attend en grand nombre.

**NOUVEAU : PAIEMENT MASTERCARD DISPONIBLE**

**Petites annonces**

**PAYABLES AVANT LA PARUTION**

Porté à votre compte VISA ou Mastercard, en argent ou par chèque à l'ordre du Journal Le Placoteux

**ASTROLOGIE**

Découvrez les talents exceptionnels de la voyante Ana. Lectures précises, conseils éclairants, guidance spirituelle et révélations surprenantes. 3 décennies d'expérience. Consultations privées, réponses précises et datées au 514-613-0179

**AUTOMOBILES/MOTORISÉS**

**AUTOMOBILE.** Marque Chevrolet Impala LTZ 2006. Toute équipée avec démarreur à distance. Batterie neuve, Chargeur à batterie intelligent. Sans garantie du vendeur. Prix demandé : 3000\$ non négociable. Pour information : 418 371 0699 ou 418 894 2313 (18/08)

**RENCONTRES**

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec ! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence ! Appelez le 438-899-7001 pour les écouter, leur parler, ou, depuis votre cellulaire faites le #(carré)6920. (des frais peuvent s'appliquer). L'aventure est au bout de la ligne. www.lesseductrices.ca

Piège - Recouvrement Moulures de tôle Tôles à toitures à l'ancienne

**FERBLANTERIE DE L'EST INC.**

les **Bardeaux TM** REVÊTEMENT

Tél.: 418 492-1384  
Télé.: 418 492-6432  
Cell.: 418 860-6432

260, RUE VARIN, SAINT-PASCAL

Gaëtan Ouellet, prop. 3355H0724

**LEMIEUX**

LOCATION

LOCATION DE VÉHICULE, CAMION, CUBE REMORQUE OUVERTE OU FERMÉE

**418.856.2824**

0793H624

**Roma Alternateurs et Démarreurs**

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

**SPÉCIALITÉS :**

- Alternateurs et démarreurs (vente de neufs et réusinés)
- Moteur électrique - Pompe - Outillage
- Ventes de batteries INTERSTATE

151, Route 132, La Pocatière  
418 856-6210 • 1 800 530-6210  
altdem\_roma@hotmail.com

4097H624

**SUDOKU**

JEU N° 933

8				2	5			4
9							2	5
	4		9	1				
4	7					9		
	2	3						
			7	5				3
					1	8		
1				9	8			
	8		3					

**RÈGLES DU JEU :**

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU

1	4	5	2	9	3	6	8	7
2	3	7	8	6	5	1	9	4
6	6	8	1	4	7	2	5	3
3	1	2	5	4	7	8	6	9
6	9	4	7	8	9	1	5	2
8	5	8	6	9	3	7	4	1
7	8	6	1	3	8	9	5	2
5	1	2	5	4	7	1	3	6
4	9	3	6	2	5	8	7	1

**MOTS CROISÉS**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

**HORIZONTALEMENT**

- Désordre.
- Arbre — Préfixe — Surface circulaire.
- Magicien.
- Élabore — Au sud-est du Groenland.
- Métal — Fatigué — Risques d'inconvénients.
- Boîte crânienne — Monte des racines vers les feuilles.
- L'aigle y niche — Carabosse.
- Rafter.
- Long pagne d'Asie — Groupe qui s'oppose à un autre.
- Sous le cou du dindon — Échelle d'alpinisme.
- Lit en hésitant —

**VERTICALEMENT**

- Tapoter sur les touches — Prétentieux.
- Larmoyant — Posture de yoga.
- Accueilli — Maladie mortelle.
- Appelé — Se porteront.
- Égal — Un habitué.
- Atténuation momentanée d'un mal — Électronvolt.
- Lieu planté d'arbres — Construit.
- Croates — Écorce moulue.
- Complète — Ni lavé ni blanchi.
- Impératrice byzantine — Outil pour forer.

- Fluve de Russie — Elle bat le valet — Le capitaine y mange.
- Insectes carnassiers — Ironie subtile.

RÉPONSE DU JEU

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1	P	E	R	R	A	T	I	O	N			
2	I	F	E									
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

# PLUS DE 33 VÉHICULES D'OCCASION

sur [www.rivieredulouphonda.com](http://www.rivieredulouphonda.com)







CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ

<b>2020 HONDA CIVIC LX</b>  Manuelle, air clim., groupe électrique, rég. de vitesse, sièges av. chauffants #1-1134 <b>51 461 KM</b> <b>21 495\$</b>	<b>2016 HONDA CIVIC LX</b>  CVT, air clim., groupe électrique, cam. de recul, sièges av. chauffants, Bluetooth. #Z7945A <b>162 000 KM</b> <b>14 395\$</b>	<b>2021 HONDA CR-V SPORT 4WD</b>  CVT, air clim., groupe électrique, cam. de recul, sièges av. chauffants, toit ouvrant, vitres teintées. #1-1120 <b>108 112 KM</b> <b>27 495\$</b>
<b>2018 HONDA CIVIC TYPE R</b>  Manuelle, air clim., groupe électrique, cam. de recul, Bluetooth, volant en cuir, rég. de vitesse. #1-0914 <b>17 969 KM</b> <b>53 995\$</b>	<b>2021 HONDA ACCORD TOURING</b>  Auto., air clim., groupe élect., cam. de recul, sièges av. chauffants, Bluetooth, sièges en cuir, toit ouvrant. #1-1166 <b>67 252 KM</b> <b>29 995\$</b>	<b>2019 HONDA CIVIC HATCHBACK SPORT</b>  Manuelle, air clim., groupe électrique, cam. de recul, sièges av. chauffants, Bluetooth. #K7903A <b>195 000 KM</b> <b>16 995\$</b>

CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ

<b>2018 HYUNDAI ELANTRA SE</b>  Auto., air clim., groupe électrique, lecteur MP3, Bluetooth. #11132A <b>178 216 KM</b> <b>11 995\$</b>	<b>2022 CADILLAC XT6 PREMIUM LUXURY 4WD</b>  Auto., air clim., groupe électrique, cam. de recul, sièges cuir, vitres teintées, Bluetooth, toit panoramique. #S7988A <b>21 956 KM</b> <b>48 995\$</b>	<b>2014 SUBARU FORESTER 2.0 XT TOURING AWD</b>  CVT, air clim., groupe électrique, cam. de recul, toit ouvrant, Bluetooth. #S7954A <b>201 850 KM</b> <b>7 995\$</b>
<b>2014 HONDA CR-V LX AWD</b>  Auto., air clim., groupe électrique, cam. de recul, sièges av. chauffants, Bluetooth. #S7955A <b>180 591 KM</b> <b>12 995\$</b>	<b>2019 TOYOTA RAV-4 LIMITED</b>  Air clim., groupe électrique, cam. de recul, sièges av. chauffants, Bluetooth. #F7938B <b>37 442 KM</b> <b>34 995\$</b>	<b>2013 HONDA CIVIC LX</b>  Auto., air clim., groupe électrique, sièges av. chauffants, Bluetooth. #S7972C <b>128 267 KM</b> <b>10 995\$</b>
<b>2014 HONDA CR-V LX</b>  Auto., air clim., groupe électrique, cam. de recul, vitres teintées, sièges av. chauffants. #11138A <b>209 427 KM</b> <b>11 725\$</b>	<b>2018 MITSUBISHI RVR SE AWD</b>  Auto., air clim., groupe électrique, cam. de recul, sièges av. chauffants, Bluetooth. #Z7932A <b>235 325 KM</b> <b>10 995\$</b>	<b>2013 HONDA CIVIC COUPÉ LX</b>  Auto., air clim., groupe électrique, rég. de vitesse, sièges chauffants, Bluetooth. #Z7973B <b>84 868 KM</b> <b>11 995\$</b>

**Rivière-du-Loup Honda**  
 240, rue Hôtel-de-Ville, Rivière-du-Loup 418 862-6631

 MICHAEL GAUTHIER Propriétaire 418 860-9919	 OLIVIER OUELLET Conseiller certifié 418 551-5579	 GUY DESROSIERS Conseiller certifié 418 714-0752	 CHARLES-ANTOINE BEAULIEU Conseiller certifié 418 868-5021	 VALÉRIE CHOUINARD Directrice des services financiers	 <b>HONDA</b>
---	---	--	--	--	---

[www.rivieredulouphonda.com](http://www.rivieredulouphonda.com)

0958H13325